

# La revue catholique des idées et des faits

## SOMMAIRE

L'Eglise annule-t-elle les mariages?  
 La mort d'Alexandre I<sup>er</sup>, roi de Yougoslavie  
 En quelques lignes...  
 Sports d'hiver... divers  
 La crise économique et l'art militaire  
 L'expansion de l'univers et l'âge du monde  
 Les Enigmes historiques  
 Lettres françaises de Wagner

Edmond LECLEF  
 Claude EYLAN  
 \* \* \*  
 Fernand DESONAY  
 Lieutenant-colonel REQUETTE  
 Edgard HEUCHAMPS  
 Albert de BURBURE de WESEMBEEK  
 Julien TIERSOT

## La Semaine

La Belgique a pieusement commémoré le premier anniversaire de la mort tragique du plus grand, du plus noble et du plus aimé de ses Rois. Tout ce que l'on a appris sur lui, depuis un an, n'a cessé d'auréoler davantage une figure dont l'extraordinaire beauté ne fut révélée que par la mort. Simplicité, droiture, honnêteté, conscience surtout, une très haute conscience de chrétien et de Roi, autant de traits qui n'ont fait que s'accentuer. On ne les ignorait certes pas, mais il a fallu la brusque disparition de celui qu'ils définissent pour voir que le roi Albert était peut-être bien une sorte de héros remplissant magnifiquement ses devoirs d'état et préoccupé de la pratique des vertus qui font les saints. Qu'un Roi soit humble, modeste, désintéressé, détaché, toujours prêt à mourir et vivant avec la préoccupation constante du devoir — comme homme, comme chef de famille, comme Roi — voilà qui pourrait bien conduire à faire accepter Albert I<sup>er</sup> comme le prototype du chef d'Etat moderne. Et qu'il ait trouvé dans sa formation religieuse, dans une vie chrétienne intensément vécue la force d'être le Roi vertueux qu'il fût, à une époque et dans une Europe où le christianisme n'est plus le facteur essentiel, universellement reconnu, de la vie des individus et des peuples, voilà qui pourrait bien faire d'Albert I<sup>er</sup> un des plus beaux modèles d'une renaissance chrétienne de l'Occident.

Que notre Dynastie nous ait donné en un siècle, et successivement, un Roi éminent diplomate, un Roi fondateur d'empire et un Roi qui, par ses qualités naturelles et surnaturelles, rallia l'unanimité de ses sujets à la monarchie et qui, surtout, s'est révélé avoir été une conscience admirable et une manière de saint authentique, dans des circonstances particulièrement difficiles, voilà qui est assez extraordinaire pour que les Belges ne cessent de remercier la Providence pour un aussi insigne bienfait.

L'institution monarchique fut, dans l'ordre humain, la grande méconnue du stupide XIX<sup>e</sup> siècle. On y revient et on ne cessera d'y revenir davantage. L'édifice d'une restauration européenne solide et durable s'achèvera, croyons-nous, par une « reconnaissance » de la clef de voûte qui consolide en soutenant. C'est hier que M. Flandin confessait :

*Plus je vais et plus je constate qu'il devient à peu près impossible de gouverner dans notre pays. Dès que l'on veut agir sans arrière-pensée politique, dès qu'on s'attelle avec foi, avec ardeur à une œuvre que l'on croit profitable pour la nation, c'est aussitôt la critique, l'intrigue, la combinaison qui essaient de vous arrêter et de vous décourager.*

C'est hier, aussi, que M. Tardieu démontrait que la France était ingouvernable.

*Point n'est besoin de lumières spéciales — écrit M. Romier — pour savoir, dès à présent, que nous avons le régime politiquement le plus faible de l'Europe et que, dans cette situation de faiblesse,*

*devant des difficultés que les régimes forts ont peine à soutenir, il expose la nation et il s'expose lui-même à des surprises irrémédiables.*

Ce régime de faiblesse, cet Etat sans autorité, ce besoin urgent d'ordre et de discipline, il est permis de penser que, seul, un retour à une « monarchie », à un principe unificateur dominant les partis et les factions, est à même d'y parer. Il est d'ailleurs étonnant et consolant d'apprendre que l'idée monarchique fait, en France, de rapides progrès. Non seulement la mystique républicaine y est éteinte, mais la cause royaliste y gagne partout et dans tous les milieux.

\* \* \*

M. Henri de Kerillis a rapporté, ces jours-ci, l'intéressante conversation qu'il eut à Tournefeuille avec le président Doumergue.

Parlant du courant d'autorité et de discipline qui emporte l'Europe, à gauche comme à droite, M. Doumergue lui dit :

*Autorité et discipline. Il n'y a qu'au gouvernement qu'on ne voudrait pas instaurer l'autorité et la discipline... Quel paradoxe! Quel défi à l'évolution et aux nécessités! Ah! il faudra bien quand même en passer par là... Pour moi, le problème est simple, le régime ne se sauvera que s'il se décide à se réformer profondément, à « suivre les courants » qui déferlent partout. Il y a beaucoup de gens qui pensent qu'il faut résoudre l'économique avant le politique. C'est une erreur grave... Le politique d'abord. Quand des marchands chargent un navire, ce ne sont pas eux, les marchands, qui le dirigent sur les mers, c'est le capitaine... Eh bien! avec la Constitution actuelle, le capitaine ne commande plus le navire et on voudrait le confier aux marchands... Gare au naufrage!*

Et oui, le politique prime! Et voilà qu'un ancien Président du Conseil, un ancien chef de l'Etat français reconnaît, à son tour, que la Constitution de cet Etat ne permet pas au capitaine de commander le navire!... Que de temps perdu à s'en rendre compte et que de casse à réparer...

— Je voudrais vous poser la question que je posais à Clemenceau. Etes-vous toujours républicain — demande M. de Kerillis?

— Oui..., pour bien des raisons...

— Mais si la République se montre incapable de se réformer, qu'arrivera-t-il? Vous ne voyez ni communisme ni fascisme... Alors quoi? La monarchie?... Avez-vous, intellectuellement, de l'antipathie pour le régime monarchique?

— Absolument pas... Je n'y crois pas. C'est tout... Je ne comprends pas, c'est tout... Vous voyez bien que partout la monarchie disparaît, que nulle part elle ne ressuscite, que, là où elle demeure, elle est obligée de s'incliner, de s'anéantir devant les formes nouvelles... Regardez l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie, le Siam...



Domage que M. Doumergue n'ait pas pensé à la Belgique... Et à l'Angleterre aussi, où un mouvement se dessine pour restaurer le pouvoir monarchique. L'Allemagne? Elle est en « monarchie » et demain, sans doute, les Hohenzollern y reviendront. L'Italie? Mais la Maison de Savoie est une pièce essentielle de la rénovation italienne. L'Espagne? Mais elle a tout l'air de démontrer par le fait que, sans royauté, le pays est voué à l'anarchie. Quant au Siam, laissons-le... C'est bien loin. C'est l'Orient, aussi...

Mais que M. Doumergue n'ait pas, n'ait plus d'antipathie pour le régime monarchique, quel progrès! Les hommes de sa génération étaient des républicains fanatiques et aveugles qui « croyaient » à la République et au Progrès, comme à des Dogmes absolus et intangibles.

Il nous paraît, à nous, que le sens de l'évolution européenne, de la « révolution » européenne, qui tourne le dos à tant de bobards devant lesquels nos pères se découvraient, sens essentiellement antidémocratique, donc antiélectif, fera retrouver la forme de gouvernement la plus raisonnable, celle du monarque dont l'intérêt personnel coïncide, théoriquement, avec l'intérêt général, et qui, par sa famille et par l'hérédité, possède un sens de la durée que ne peuvent jamais avoir des élus pour quatre ou sept ans, hommes de parti, succédant eux-mêmes à des hommes qui ne leur sont rien ou pas grand'chose et ignorant qui occupera la place après eux...

\* \* \*

A l'occasion de l'anniversaire de la mort du roi Albert, M. Flandin a prononcé, au nom de la France, des paroles « d'amitié » et de « fidélité » qui ont été au cœur de tous les Belges. Une pluie de fleurs françaises est tombée d'avions français sur le rocher tragique. Une fois de plus, la France a eu le geste...

Nous sera-t-il permis — au risque de déplaire à M. l'ambassadeur de France — de mêler à notre reconnaissance des « considérations mercantiles » et d'exprimer le vœu de voir, à ces compliments et à ces fleurs, s'ajouter un... traitement plus « amical » et plus « fidèle » dans les conversations économiques en cours? Que le *Comité des Forges*, une des puissances du gouvernement français actuel, ne persiste donc pas à empêcher la France de manifester son amitié et sa fidélité autrement que par des compliments, des rubans et des fleurs!...

Le Gouvernement a eu raison d'interdire la manifestation socialiste de dimanche prochain, mais, car il y a un mais, pourquoi s'obstiner à négliger le côté psychologique des choses? L'interdiction, que nous approuvons pleinement, est tombée comme un couperet, sans préparation aucune, sans que l'on ait même tenté de préparer l'opinion. Pourquoi n'avoir pas, à la radio par exemple, commencé par expliquer aux Belges que les circonstances demandent autre chose que des cortèges de mécontents? Pourquoi n'avoir pas fait appel, et en répétant cet appel, au bon sens des masses en exposant clairement et succinctement l'essentiel d'une situation difficile? Pourquoi ne pas s'efforcer de créer un climat favorable en parlant aux Belges un certain langage et sur un certain ton? Si le Gouvernement persiste à travailler comme il le fait, en ayant l'air de se désintéresser du milieu dans lequel il travaille, il aura beau faire de l'excellente besogne, il échouera! Il échouera pour avoir négligé les impondérables; pour avoir se laisser développer, autour de lui et de son action salutaire, un dynamisme et une mystique hostiles.

Et pourtant, il a toutes les cartes en main! Mais il faut les jouer! Les jouer hardiment. Le jeu est tellement indiqué que si la carence gouvernementale en la matière se prolongeait, si le Gouvernement

persistait à n'opposer à la marée planiste et antidéflationiste que la hautaine indifférence qu'il semble pratiquer en ce moment, il faudrait bien en arriver à croire qu'il n'a qu'un désir très relatif et une volonté très conditionnelle de réussir, de traduire en actes ses paroles...

Où donc avions-nous lu, l'autre jour, les lignes que voici :

*En face des déclarations pacifiques de Hitler, un certain nombre de nationalistes étroits, tant en Belgique qu'en France, déclarent : « Les Allemands sont des menteurs; la volonté de guerre est de l'essence du Prussien; quoi que disent les Allemands, ils voudront toujours la guerre ». D'autres, plus réalistes, comme les anciens combattants français, disent au chancelier allemand : « Nous ne demandons qu'à vous croire, mais vous devez nous donner des preuves plus tangibles que de simples paroles. Vos actes, jusqu'ici, ont consisté à sortir de la S. D. N. et à réarmer. Vous prétendez que cela n'implique aucune volonté de guerre, et c'est possible; mais avouez que cela n'implique nécessairement non plus aucune volonté de paix; ce sont au moins des actes équivoques. Rassurez-nous donc par quelques actes qui ne puissent avoir d'autre sens qu'une volonté de paix ».*

Ces lignes ont fait notre joie. Elles sont dignes de M. Struye. Elles ne sont pas de lui. On nous assure qu'elles furent écrites, très sérieusement, par un esprit réputé calme et pénétrant. Un bien piètre logicien, dans tous les cas... Relisez-les. Encore que nous ne connaissions, ni en Belgique ni en France, des « nationalistes étroits » tenant le langage que leur attribue notre auteur, ce langage, même tel qu'il est rapporté, ne diffère pourtant que par le ton de ce que le dit auteur met dans la bouche des « plus réalistes » dont il parle. De sorte que l'opposition n'est qu'apparente. Les premiers disent : La Prusse qui a déjà tant menti, ment encore en se prétendant pacifique. D'ailleurs voici des faits, des faits tout à fait actuels et probants. Les seconds disent : Vous vous proclamez pacifiques, prouvez-le, car les faits tendraient plutôt à faire croire le contraire. On cherche vainement la différence, une différence aussi essentielle que notre auteur voudrait le faire croire?... N'est-ce pas que c'est amusant? Mais où donc avions-nous trouvé ces lignes?... Peu importe d'ailleurs...

Donnons de quoi répondre aux seconds, à ceux qui, poliment, — oh! avec bien plus de politesse qu'ils n'en mettent à reprocher à des compatriotes belges ou français un prétendu « nationalisme étroit »! — demandent à la Prusse de prouver que ses préparatifs de guerre ne sont... que des « actes équivoques » — la belle formule, avouez?... Sortir de la S. D. N., réarmer de façon telle que l'on redevient l'élément menaçant de l'Europe d'aujourd'hui : des actes équivoques! Question : Si l'Allemagne pensait réellement à préparer la guerre, que ferait-elle en ce moment... qu'elle ne fait pas?

\* \* \*

Dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*, le colonel Grasset étudie l'Europe militarisée. Vous vous rappelez, n'est-ce pas, pour l'avoir entendue souvent, l'accusation portée contre la France : sa supériorité militaire, son refus de désarmer sont les grandes causes de la course aux armements. Dans sa réponse aux « accords de Londres », Berlin renouvelle d'ailleurs l'accusation : « Le gouvernement allemand examinera, en particulier, par quelles mesures peut être évité à l'avenir le péril d'une course aux armements qui est né du refus des Etats puissamment armés de procéder au désarmement prévu par les traités ».

Autant de mots, autant de contrevérités, n'en déplaise à M. Struye.

(Voir suite page 25)



# L'Église <sup>1677</sup> annule-t-elle les mariages? <sup>(1)</sup>

En acceptant l'aimable invitation du Jeune Barreau, j'ai tenu tout d'abord à remplir un devoir d'amitié. Comment ne pas céder aux instances de celui qui fut le compagnon le plus cher de mes années de collège, lorsque, en sa qualité de président de la Conférence du Jeune Barreau, il voulut bien m'inviter à cette tribune? Je tiens à l'en remercier très cordialement.

Conscient de l'honneur qui m'est fait et sur la proposition d'ailleurs de votre Président, j'ai choisi pour cette causerie un sujet qui est à même, par sa nature juridique, d'intéresser plus particulièrement le monde du barreau, et, par son caractère largement et universellement humain, de mériter l'attention du public d'élite qui suit ces conférences.

L'Église annule-t-elle les mariages?

Les réponses que l'on entend faire à cette question révèlent bien souvent une étonnante ignorance et, ce qui est non moins étonnant, des conceptions absolument contradictoires.

D'aucuns disent, et ils sont plus nombreux qu'on ne pense, que, grâce à d'habiles avocats et moyennant une offrande généreuse, les cas les plus mauvais parviennent à être résolus; et l'on citera tel et tel mariage de personnes bien connues, dont la validité, prétend-on, ne pouvait faire aucun doute, et qui avait même donné naissance à des enfants, annulé cependant en Cour de Rome. Que de fois n'avez-vous sans doute pas entendu répéter, comme je l'ai entendu moi-même, qu'en cette matière on employait deux poids et deux mesures, que les intrigants arrivaient toujours à leurs fins, et qu'il était impossible en certains cas de défendre l'impartialité des tribunaux romains?

D'autres, au contraire, pour répondre à ces accusations, soutiennent une thèse diamétralement opposée. L'Église, affirment-ils catégoriquement, n'annule jamais un mariage. Sans doute reconnaît-elle parfois la nullité d'un mariage invalidement contracté et qui par conséquent n'a jamais existé, mais elle ne peut en aucun cas rompre le lien d'un mariage qui fut conclu conformément aux règles établies.

Comme il arrive souvent, Mesdames, Messieurs, la vérité est également éloignée de ces théories extrêmes. Il est faux de dire que l'Église peut annuler n'importe quel mariage ou qu'elle cède à des motifs d'argent ou de situation sociale. Mais il est tout aussi faux d'affirmer que tout mariage validement contracté est indissoluble.

Sans prétendre examiner en détail tous les cas possibles — ce qui ressortirait à un cours de morale plutôt qu'à une conférence — je vais tâcher de vous exposer aussi clairement et aussi complètement que possible la discipline actuelle de l'Église par rapport aux annulations de mariage et aux déclarations de nullité. Je vous

indiquerai aussi, brièvement, comment s'introduisent et se déroulent les procès matrimoniaux devant les tribunaux ecclésiastiques.

L'Église catholique, vous le savez, réclame, et réclame pour elle seule, le droit de régler, d'organiser le mariage des fidèles, et de le protéger par des formalités et des empêchements. Elle permet sans doute à l'État d'en revendiquer la connaissance ou l'enregistrement, d'en déterminer ou d'en sanctionner les effets purement civils; mais elle lui refuse le pouvoir de toucher au mariage lui-même d'une manière contraire à sa doctrine.

Le mariage entre chrétiens est un sacrement; il l'est toujours et ne peut pas ne pas l'être. Mais nous n'avons pas à nous occuper ici de l'aspect sacramental du mariage. Abstraction faite de cet aspect, le mariage se définit: « Un contrat, par lequel homme et femme se donnent et acceptent mutuellement un droit perpétuel et exclusif sur leur corps, en ce qui regarde les actes qui de soi sont aptes à la génération ».

L'examen de cette définition va nous indiquer ce qui est requis à la validité du mariage.

Le mariage est donc un contrat; et, puisqu'un contrat consiste essentiellement dans le consentement des parties, c'est le consentement des époux qui, à lui seul, à l'exclusion de l'acte conjugal, constitue le mariage.

De plus, comme pour tout contrat, ce consentement doit être donné mutuellement par un acte de volonté, librement posé et légitimement manifesté par des personnes qui en sont juridiquement capables.

Pour la manifestation légitime de ce consentement, certaines formalités peuvent être et sont généralement requises.

Lorsqu'on tient compte de cette définition, on ne s'étonne plus qu'il se rencontre des mariages invalides. La nullité peut, en effet, avoir pour cause soit un défaut de consentement, soit l'inobservance des formalités prescrites, soit enfin l'incapacité juridique des contractants.

C'est à ces trois chefs que se ramènent tous les cas de nullité.

\* \* \*

Tout d'abord, le consentement matrimonial lui-même peut présenter différents défauts qui le vicent et le rendent nul, défauts qui affectent soit l'intelligence du contractant, soit l'acte volontaire lui-même. Ainsi quelqu'un n'ayant pas encore l'usage de la raison ou atteint de folie ne peut donner un consentement suffisant; de même quelqu'un qui n'aurait même pas une notion élémentaire de ce à quoi il s'engage: aussi l'Église détermine-t-elle que les conjoints doivent au moins ne pas ignorer que le mariage est une société permanente entre l'homme et la femme pour la procréation d'enfants.

(1) Conférence prononcée à la tribune du Jeune Barreau, à Anvers, le 31 janvier 1935.



Tout comme l'ignorance, l'erreur aussi peut influencer sur le consentement au point de le rendre nul, si cette erreur porte entre autres sur la personne même que l'on veut épouser (tel Jacob croyant épouser Rachel et s'unissant à Lia), ou encore si cette erreur porte sur la substance même du mariage.

Voilà pour l'intelligence. Du côté de l'acte volontaire, le mariage peut être nul, à cause d'un consentement fictif ou simulé (et c'est un des motifs pour lesquels le tribunal métropolitain de Paris déclara nul le premier mariage de Napoléon), ou encore à cause d'un consentement arraché par la crainte ou par la contrainte. Ce fut là le motif admis par le tribunal de la Rote, en 1926, pour le mariage contracté entre Consuela Vanderbilt et le duc Charles de Marlborough, parce que la jeune fille avait été moralement contrainte par sa mère à ce mariage, au moment même où elle devait en conclure un autre. Ce dernier cas, *vis et metus*, est peut-être le plus fréquent; c'est du moins le motif le plus souvent allégué dans les procès matrimoniaux.

Il arrive parfois aussi que les contractants conditionnent leur consentement; la nature de cette condition, sa non-réalité ou sa non-réalisation peuvent évidemment rendre nul le consentement lui-même.

Un second chef de nullité, c'est l'inobservance des formalités requises par l'Église pour la validité. Le Code de droit canon — et il est bien entendu que je traite ici exclusivement de la discipline actuelle de l'Église, — le droit canon, dis-je, stipule que le mariage doit être célébré devant le curé ou l'ordinaire du lieu où se passe le contrat, ou devant un prêtre délégué par eux, qui reçoive le consentement des époux sans y être contraint par la force ou la crainte; il requiert en outre la présence d'au moins deux témoins, et précise que les contractants doivent être présents en personne ou être représentés par un procureur. Ainsi, un mariage par téléphone ne serait pas valide.

Dans deux cas exceptionnels cependant le mariage peut se contracter valablement sans la présence du prêtre, si celle-ci n'est possible que moyennant de graves inconvénients, et cela lorsqu'il y a danger de mort ou lorsqu'on prévoit que ces mêmes circonstances se prolongeront pendant l'espace d'un mois, ce qui pourra se présenter, par exemple, en pays sauvage ou en temps de persécution.

Enfin, le troisième chef de nullité provient de l'incapacité juridique des contractants. Le Code énumère treize empêchements dirimants proprement dits, dont un, celui de la parenté légale, résultant de l'adoption, n'est en Belgique que simplement prohibitif. Il est encore d'autres empêchements prohibitifs, c'est-à-dire interdisant le mariage sous peine d'illicéité, mais sans cependant le rendre nul. Puisque c'est uniquement la validité du mariage qui nous intéresse, nous pouvons passer sous silence ces empêchements pour ne traiter que des empêchements vraiment dirimants. Je m'excuse d'avance de l'énumération qui va suivre, un peu sèche, mais indispensable: je me bornerai à quelques commentaires aussi succincts que possible.

L'Église déclare incapables de contracter mariage les jeunes gens de moins de seize ans et les jeunes filles de moins de quatorze; les personnes liées par le lien d'un mariage antérieur, celles qui ont fait un vœu solennel de chasteté, ainsi que les clercs ayant reçu un ordre sacré. L'impuissance à poser l'acte conjugal, qu'elle soit absolue ou relative, constitue aussi un empêchement dirimant, pourvu qu'elle soit antécédente au mariage et perpétuelle. L'empêchement de disparité de culte s'oppose au mariage entre un catholique et un non-baptisé; par contre, entre un catholique et un baptisé non-catholique il n'existe qu'un empêchement prohibitif. Sans dispense est nul aussi un mariage entre parents en ligne directe, père et fille ou petite-fille, par exemple, et entre parents jusqu'au troisième degré inclusivement en ligne collatérale, c'est-

à-dire entre cousins issus de germains. C'est l'empêchement de consanguinité. L'empêchement d'affinité est d'une nature analogue, mais concerne la belle-famille: il existe entre une personne et les consanguins de son conjoint; il s'étend à l'infini en ligne directe et jusqu'au deuxième degré inclusivement en ligne collatérale: c'est dire qu'il est impossible à un veuf d'épouser valablement sans dispense la mère, la fille, la petite-fille ou même la cousine germaine de sa femme.

Je dis sans dispense, car il est bien entendu que dans certains cas l'Église peut dispenser et dispense, pour ceux au moins de ces empêchements dont on peut dire qu'ils ne sont pas de droit naturel.

A l'empêchement d'affinité correspond pour ceux qui n'ont pas été mariés valablement l'empêchement d'honnêteté publique. Il rend nul le mariage entre une personne et les parents d'une autre avec qui elle avait contracté un mariage invalide ou vécu en concubinage public. Cet empêchement s'étend au premier et au deuxième degré en ligne directe. C'est dire que habituellement on ne pourrait valablement épouser la fille ou la petite-fille de sa maîtresse. L'empêchement de parenté spirituelle concerne le ministre du baptême, le parrain et la marraine d'une part, le baptisé de l'autre; il s'oppose notamment au mariage du parrain avec sa filleule, mais non pas à celui entre parrain et marraine. L'empêchement de rapt empêche le ravisseur d'épouser, tant qu'elle reste en son pouvoir, la femme qu'il a enlevée et détient de force en vue du mariage. Enfin il y a l'empêchement de crime. Il comporte trois cas: 1<sup>o</sup> si le mariage a été précédé d'adultère avec promesse ou tentative de mariage, 2<sup>o</sup> s'il y a eu meurtre du conjoint avec la complicité des deux futurs époux, ou enfin, 3<sup>o</sup> si le meurtre n'a été commis que par l'une des parties mais avec adultère, le mariage, si l'on n'obtient pas la dispense de cet empêchement, est nul.

\* \* \*

Tous ces empêchements ont été établis par l'Église pour de sérieux motifs, en vue de sauvegarder la sainteté de l'union conjugale, pour le bien spirituel des fidèles, parfois même pour la santé de la race. Lorsqu'il existait un de ces empêchements et qu'on n'en a pas obtenu la dispense, le mariage ne peut avoir été valablement contracté; les parties n'étaient pas juridiquement capables. Le mariage est nul et inexistant.

Vice de consentement, défaut de forme, existence d'un empêchement dirimant: ce sont donc les trois raisons pour lesquelles un mariage peut n'être pas valide. Vous me direz peut-être, après cette longue énumération, qu'il doit y avoir bon nombre de mariages invalides et que, parmi tous ces motifs, il doit être aisé à des ménages malheureux d'en trouver l'un ou l'autre pour faire reconnaître la nullité de leur union. Ne vous y trompez pas. Le droit canonique s'efforce d'écarter d'avance les dangers de nullité: la proclamation des bans, avant le mariage, a pour but de favoriser la découverte des empêchements; le curé, en interrogeant préalablement les fiancés, pris à part, doit s'assurer que leur « oui », au moment du contrat, sera sincère et libre; enfin, les prêtres ont l'obligation de bien vérifier leurs pouvoirs quand ils ont à bénir un mariage. Mais si, cependant, malgré ces précautions, un mariage se trouve entaché de nullité, il est trop évident que l'Église, quand elle s'en rend compte, ne peut le reconnaître pour réel. Les pseudo-conjoints, à ses yeux, ne sont que des concubinaires. Ils peuvent, sans doute, être de bonne foi, et l'Église ne prétend pas qu'ils aient nécessairement péché. Mais, dès qu'ils s'aperçoivent de leur véritable situation, ils n'ont plus le droit de vivre conjugalement. Alors, que faire? Ils peuvent généralement régulariser leur union, s'ils le veulent. Mais s'ils préfèrent, au contraire, recouvrer leur liberté, de quel droit les en empêcher puisque, en réalité, ils ne sont pas mariés?



Ils ne le peuvent pas, cependant, de leur propre initiative; et voici où interviennent ces procès dont certains catholiques même, et des meilleurs, s'effarouchent et parfois se scandalisent.

En effet, tout mariage, une fois célébré, est présumé valide; suivant une formule consacrée, il « jouit de la faveur du droit ». Quiconque le prétend nul est donc obligé de prouver son allégation; s'il ne peut pas faire cette preuve, l'Eglise lui refusera toujours l'autorisation de fonder un nouveau foyer. Même si, en conscience, il est certain de la nullité de son mariage, — ce qui évidemment le prive du droit d'en user, — il reste, au for externe, lié par le lien de cette union. Inutile de faire remarquer que de pareilles situations posent parfois des cas de conscience fort délicats. Mais si, au contraire, il peut fournir, et de façon convaincante, la preuve de la nullité, l'Eglise n'a qu'à reconnaître le fait et à le proclamer. Pour l'intéressé, il s'agit d'un droit, non d'une faveur : on ne peut le lui refuser.

Il est cependant certaines de ces demandes d'enquête que l'Eglise refuse d'admettre : si les deux parties ont par avance, sciemment et de mauvaise foi, tout disposé pour se réserver la possibilité d'une déclaration de nullité (par exemple, par une pièce officielle exprimant une condition contraire au mariage), l'Eglise refusera de recevoir leur instance ou tout au moins de les reconnaître comme demandeurs; de même, si un des conjoints avait agi ainsi, en trompant l'autre, cet autre seul serait admis à faire valoir son droit.

Ces indications générales étant données et les causes de nullité ayant été indiquées, voyons de façon sommaire comment s'introduisent et se déroulent les procès matrimoniaux.

\* \* \*

A quelle porte viennent frapper les conjoints qui estimeraient avoir quelque motif valable de faire déclarer nulle leur union?

Est-ce d'abord, est-ce toujours à Rome qu'ils doivent s'adresser? Bien des gens le croient. C'est à tort.

Sans doute, Rome se réserve certaines affaires matrimoniales, notamment les causes des princes régnants, de leurs fils et filles et des autres chefs d'Etat, et cela principalement afin de sauvegarder pleinement l'indépendance des juges. Le Souverain Pontife désigne et délègue alors chaque fois la Congrégation ou la Commission spéciale qui devra en connaître,

En outre, Rome peut évoquer à elle une affaire de nullité, quelle qu'elle soit, et tout fidèle peut demander à y être jugé, même en première instance; mais de ces deux mesures, l'une ne sera prise, l'autre obtenue que pour des raisons tout à fait spéciales et graves.

Hors ces cas extraordinaires, le juge naturel et premier de toute affaire de nullité, c'est l'évêque diocésain. Celui-ci délègue ses pouvoirs à un Official, qui, avec les juges nommés à cet effet, représente en quelque sorte la magistrature assise de notre justice civile. A côté de celle-ci il existe aussi, dans les procès matrimoniaux, une magistrature debout, représentée par le défenseur du lien.

C'est évidemment vers l'Official — actuellement à Malines, c'est Mgr Tessens, vicaire général — que sont habituellement dirigés ceux qui viennent à l'évêché pour introduire une cause de nullité. S'il existe un motif plausible, une demande juridique peut être présentée; l'Official l'admet et la cause peut être instruite. Elle peut l'être de deux manières.

Il est, en effet, des demandes en déclaration de nullité dont le fondement peut être reconnu et prouvé aisément, en toute certitude, par exemple un empêchement dirimant de consanguinité ou d'affinité, ignoré lors du mariage, découvert ensuite. En ce cas, l'Officialité procédera administrativement; elle fera établir le dossier et les preuves; les pièces seront communiqués au défenseur

du lien; et si celui-ci, estimant qu'aucun doute ne subsiste, n'y met pas obstacle, une déclaration motivée pourra rapidement et favorablement conclure l'affaire.

Le plus souvent, cependant, c'est une procédure plus minutieuse et plus lente qui sera appliquée : la procédure judiciaire proprement dite.

Un tribunal sera constitué, présidé par l'Official ou le Vice-Official, assisté de deux juges. On commencera le procès : constitution du dossier, citation et interrogatoire des témoins, enquêtes et expertises jugées utiles. Le dossier, une fois constitué, sera communiqué au demandeur ou à son avocat. Celui-ci pourra alors présenter une plaidoirie, mais une plaidoirie écrite, que pourront étudier à loisir juges et défenseur du lien. Après quoi, ce dernier présentera, par écrit encore, son réquisitoire. Les débats étant clos, le tribunal délibérera, chaque juge apportant par écrit son avis et en conférant avec ses collègues.

La sentence sera alors prononcée. Elle pourra être exprimée par l'une des trois formules suivantes : *constare de nullitate* (nullité certaine reconnue), *non constare de nullitate* (c'est le refus de déclarer la nullité), *non satis constare de nullitate* (la nullité n'est que douteuse et ne peut donc être déclarée tant que des preuves plus décisives ne seront pas apportées).

Remarquez-le bien cependant : un premier jugement favorable est insuffisant pour que la nullité soit établie et que le certificat d'état libre soit accordé.

Par une mesure spéciale du droit, tout jugement sur une affaire de nullité, traitée judiciairement, pour devenir définitif, doit être prononcé au moins par deux officialités ou deux tribunaux. Le tribunal d'appel pour l'archevêché de Malines, c'est le tribunal du diocèse de Gand.

Le dossier sera donc envoyé en appel; il y sera étudié par le nouveau tribunal, qui pourra instituer des suppléments d'instruction et qui prononcera ensuite sa sentence d'après la procédure indiquée.

Dans le cas de deux sentences favorables à la nullité, le défenseur du lien pourra, dans les dix jours, interjeter de nouveau appel, à Rome cette fois; s'il ne le fait pas, la nullité est acquise. Au cas où les deux jugements sont opposés, le défenseur du lien doit obligatoirement faire ce nouvel appel, et la cause sera définitivement tranchée en cour romaine.

A Rome, le tribunal chargé de recevoir ces appels est celui de la Rote. Divisés en « tours » de trois juges, les dix auditeurs de la Rote, sous la direction d'un doyen, constituent des tribunaux qui se succèdent, examinent les affaires et se prononcent suivant des règles juridiques semblables à celles des Officialités diocésaines.

Les sentences de la Rote confirmeront ou départageront celles des juges diocésains. Ce sera devant cette même Rote, mais devant un « tour » différent d'auditeurs, que se fera un nouvel appel, s'il est nécessaire ou autorisé; parfois même, l'importance ou la difficulté de certaines causes les fera juger en tout dernier ressort par l'assemblée plénière du tribunal.

Ainsi donc, lorsque l'on examine de près la façon dont l'Eglise procède avant de proclamer la nullité d'un mariage, on doit reconnaître qu'elle prend toutes les mesures possibles pour éviter ce que, ici aussi, j'oserais appeler « l'erreur judiciaire ». Évidemment, en cette matière il n'est point question d'infaillibilité. A l'aide de faux témoignages ou de documents falsifiés on peut tromper un tribunal ecclésiastique, tout comme n'importe quel tribunal civil. Mais à quoi bon! Si le mariage a été valide, il le reste, malgré une sentence de nullité; et si les conjoints le savent, ils demeurent en conscience unis par le lien de ce mariage. En cette matière, d'ailleurs, la sentence ne devient jamais irrévocablement « cause jugée ». Elle reste toujours sujette à cassation, s'il appert que les motifs sur lesquels elle était basée sont inexistantes.



C'est donc une grossière erreur de croire qu'il est toujours possible de faire reconnaître la nullité d'un mariage, et c'est une calomnie de le prétendre. Le nombre de ces déclarations de nullité est d'ailleurs relativement très minime. Il ne m'est pas possible de vous donner des statistiques complètes, puisque, comme je vous l'ai dit, certaines causes sont jugées par les curies diocésaines et que celles-ci ne publient habituellement pas de rapports à ce sujet. Mais pareils rapports existent pour la Rote romaine. Or, pendant les douze dernières années, de 1922 à 1933, ce tribunal n'a eu à juger, pour le monde entier, que 640 cas, soit une moyenne de 53 à 54 par an, et n'a rendu que 269 sentences favorables à la nullité, soit une moyenne de 23 par an, moins donc de la moitié des causes jugées.

En comparant à ce chiffre celui des divorces civils dans quelques grands pays, on est pleinement édifié. En France, en 1932, il y en eut 21,848; en Allemagne, en 1924, 35,936; aux États-Unis, en 1925, 175,449.

Calomnie aussi que l'accusation de vénalité portée contre les tribunaux romains. Une déclaration de l'évêque, certifiant que les demandeurs ne peuvent payer les frais du procès, leur assure la procédure gratuite; en moyenne, c'est le cas une fois sur deux, et, bon an mal an, il y a généralement plus de déclarations de nullité à la suite d'une procédure gratuite qu'à la suite d'une procédure payante. Ainsi, en 1930, sur 26 causes payantes, il n'y eut que 5 mariages reconnus nuls, alors qu'il y en eut 9 pour autant de causes gratuites.

Il n'y a là rien, bien sûr, qui puisse servir fût-ce de prétexte à certaines légendes, trop répandues et trop facilement admises de nos jours.

Par ce qui précède, Mesdames, Messieurs, vous pouvez vous rendre compte comment l'Église procède pour reconnaître la nullité de certains mariages. Par une erreur de terminologie très courante, on parle souvent dans ces cas d'annulation: vous voyez qu'il n'en est rien: comment annuler un contrat qui n'a jamais existé?

Est-ce à dire que le mariage n'est jamais annulé? L'affirmer serait tomber dans la seconde erreur que je vous ai signalée en commençant. Il me reste à vous montrer quand et comment l'Église dissout certains mariages, dont le contrat réunissait cependant toutes les garanties requises à la validité.

\* \* \*

Si l'indissolubilité est une des propriétés essentielles du mariage, elle n'est cependant pas exigée d'une façon absolue et en toutes circonstances par le droit naturel primaire. Elle peut, dans des cas exceptionnels, subir des dérogations. Ces dérogations, Dieu seul, auteur de la loi naturelle, a le droit de les autoriser. Et c'est en vertu des pouvoirs qu'elle a reçus de Dieu que l'Église en certains cas peut user de ce droit.

Il est en cette matière un principe fondamental qu'il faut absolument retenir: « Un mariage validement contracté entre baptisés, une fois qu'il est consommé, ne peut être dissous que par la mort ». Cette règle n'admet aucune exception. Deux points y sont à souligner: il s'agit de baptisés, et l'on suppose la consommation du mariage.

Or, tout mariage n'est pas nécessairement consommé, et d'autre part tout mariage n'unit pas nécessairement des conjoints baptisés: c'est précisément dans ces deux domaines que se présentent des dérogations à la loi de l'indissolubilité.

Supposons que deux infidèles aient contracté un mariage naturellement valide; l'un des époux se convertit et reçoit le baptême; si le conjoint, lui, ne veut pas se convertir et s'il refuse en outre la cohabitation pacifique, sans danger pour la foi et les mœurs

de la partie baptisée, cette dernière aura le droit de contracter un nouveau mariage; c'est ce que en termes canoniques on appelle le privilège paulin ou le cas de l'apôtre, parce que ce cas a été exposé par saint Paul dans sa première épître aux Corinthiens.

Dans des cas analogues à celui-ci, le Souverain Pontife, usant des pouvoirs qu'il a reçus de Dieu, a également dissous des mariages entre non-baptisés, dont l'un se convertissait.

Ainsi Paul III, au XVI<sup>e</sup> siècle, autorise des polygames convertis, lorsqu'ils ne se rappellent plus quelle fut leur première femme, à prendre une de leurs épouses à leur choix et à renvoyer les autres, ce qui comporte la dissolution du premier mariage, au cas où la femme choisie n'est de fait pas la première.

De même, au XVI<sup>e</sup> siècle encore, Pie V autorise l'Indien polygame converti, s'il lui est difficile de retrouver sa première femme légitime, à épouser celle de ses femmes qui se fait baptiser avec lui.

Vers la même époque, Grégoire XIII autorise des païens vivant en pays de mission et qui se convertissent, à contracter un nouveau mariage, s'il leur est impossible d'interpeller leur conjoint, par suite de l'absence de celui-ci, qui, par exemple, aurait été fait prisonnier par des ennemis.

Outre ces dérogations générales, reconnues et étendues aujourd'hui par le Code, le Souverain Pontife exerce parfois, dans des cas particuliers, son pouvoir de dispenser du lien d'un mariage contracté et consommé soit dans l'infidélité, soit entre un baptisé non-catholique et un non-baptisé.

Toutes les annulations dont je viens de parler, et ce sont cette fois de véritables annulations, ne concernent jamais, remarquez-le bien, des mariages validement conclus entre baptisés.

Mais même pour ceux-ci, il peut être question d'annulation, et plus fréquemment qu'on ne pourrait le croire: à une condition cependant, absolument indispensable, à savoir que le mariage n'ait pas été consommé. Il peut arriver, en effet, que, après avoir validement échangé leurs serments de mariage, les conjoints, pour des motifs d'incompatibilité ou pour d'autres raisons, n'aillent pas jusqu'à la consommation physique de leur union: pareil mariage, en termes canoniques, est appelé *ratum et non consummatum*, ratifié mais non consommé. Or, tant qu'il ne déborde pas le domaine des seules volontés, le mariage, à l'instar du vœu, est sujet à dispense.

Ce mariage non consommé peut être dissous en vertu d'une disposition du droit ecclésiastique, par la profession solennelle de l'un des conjoints. Ce fut le cas pour ces deux jeunes époux, dont on parla beaucoup il y a quelques années et qui, après avoir vécu comme frère et sœur pendant un an de mariage, entrèrent tous deux au couvent. Ils ne sont plus mari et femme, ce qu'ils seraient restés au contraire, même en faisant profession religieuse, si leur mariage avait été consommé.

Un mariage non consommé peut aussi être dissous, et ce cas est évidemment beaucoup moins rare que le précédent, en vertu d'une dispense donnée par le Souverain Pontife dans des cas particuliers et concrets, pour des motifs graves inhérents à ces situations particulières. C'est la Congrégation des Sacraments, à Rome, qui est exclusivement compétente pour préparer ces dispenses.

Qui veut l'obtenir doit d'abord présenter une requête à son évêque, exposant le cas et indiquant sommairement comment il peut établir le fait de la non-consommation et les raisons graves qu'il a de demander la dispense. Si la démarche semble justifiée, l'évêque la transmet à la Congrégation des Sacraments et celle-ci généralement le charge d'instruire la cause. Un tribunal est constitué, composé d'un juge, d'un notaire et d'un défenseur du lien, tous ecclésiastiques. Devant ce tribunal, le demandeur devra avant tout faire la preuve de la non-consommation. En effet, tout mariage, une fois contracté, est présumé consommé. Si des médecins assermentés, après examen de l'épouse, concluent à son inté-



grité, la chose est relativement aisée. Mais, lorsqu'il s'agit d'une veuve ou lorsque l'expertise n'aboutit à aucune conclusion, la preuve est beaucoup plus difficile à fournir. On doit alors recourir à des témoignages ou à des documents : lettres écrites au début du mariage, déposition de témoins dignes de foi, auxquels l'un ou l'autre des époux aurait fait des confidences, etc.

Cette enquête terminée, l'évêque expédie le dossier à Rome, en y joignant le rapport du défenseur du lien, ainsi que son propre avis motivé. La Congrégation examine le cas. Si elle a la preuve que le mariage n'a pas été consommé, qu'il n'y a d'autre part aucun espoir d'amener les époux à vivre conjugalement et que enfin des motifs graves existent en faveur de la dispense, la Congrégation présente au Pape un rapport où elle conclut à l'opportunité de l'accorder. Et le Souverain Pontife, personnellement, dissout le mariage.

Vous aurez observé, je n'en doute pas, la différence essentielle entre ces cas d'annulation et les déclarations de nullité dont je vous ai parlé dans la première partie de cette causerie. Ici, les époux n'ont aucun droit à recouvrer leur liberté. Ils se sont donné l'un à l'autre leur consentement; le lien existe; ils ne peuvent eux-mêmes le rompre. C'est une faveur qu'ils demandent, non plus la reconnaissance d'un fait. Mais comme leur mariage est resté sur le terrain purement spirituel, ils peuvent, s'il y a pour cela des raisons graves, obtenir que le Pape, au nom de Dieu, efface leur engagement.

J'espère, Mesdames, Messieurs, avoir ainsi répondu, très simplement, mais de façon suffisamment complète à la question posée : « L'Église annule-t-elle les mariages ? » Puis-je me permettre d'en tirer la conclusion qui en découle ?

Pour vous, Messieurs les avocats, vous savez qu'il est interdit à des catholiques de demander ou de plaider le divorce civil et même la séparation de corps sans la permission de l'autorité diocésaine. Connaissant les lois sévères de l'Église, vous vous garderez bien, lorsqu'il n'y a pas nécessité absolue, d'encourager par des procès civils l'espoir souvent bien chimérique de vos clients d'obtenir une dissolution ou une déclaration de nullité de leur mariage.

Et à vous tous, Mesdames et Messieurs, une tâche s'impose. Lorsqu'un fils entend qu'on calomnie sa mère, s'il a conservé le moindre sentiment d'honneur et d'amour filial, il se fera un devoir de la défendre et de la justifier. S'il vous arrive encore d'entendre répéter contre l'Église les accusations que j'ai dénoncées ici, vous serez à même désormais d'y répondre en connaissance de cause et de les réduire à néant. Vous pourrez d'autre part, dans les milieux où s'exerce votre influence, faire connaître et comprendre la vraie doctrine de l'Église. Par là vous pourrez prévenir bien des désillusions et parfois aussi aider à redresser des situations fausses et pénibles. Ce sont là de grands devoirs de justice ou de charité auxquels, j'en ai la confiance, vous aurez à cœur de ne pas vous soustraire (1).

Chanoine EDMOND LECLEF,  
Docteur en théologie.

(1) Ont été cités ou utilisés dans cette étude, outre le *Code de Droit Canonique*, A. DE SMET, *De Sponsalibus et Matrimonio*; A. GOUGNARD, *Tractatus de Matrimonio*; V. MARTIN, *Les Cardinaux et la Curie*; BROUILLARD, *Le Mariage chrétien et les déclarations de nullité*; JOMBART, *L'Indissolubilité du mariage*; J. CLAES, *Les dérogations à la loi de l'indissolubilité du mariage*.

## La mort d'Alexandre I<sup>er</sup> roi de Yougoslavie

La date du voyage en France fut fixée entre la visite du Roi à Sofia et celle de M. Barthou à Rome. La démonstration de Durazzo en juin et les événements de juillet en Autriche venaient de préciser les positions en Albanie et en Europe centrale. Le Roi profiterait de son voyage à Paris pour poursuivre les conversations engagées avec M. Barthou à Belgrade et étudier les modalités d'un accord destiné à assurer une paix durable en Europe. La France insistait pour qu'un accord avec l'Italie fût mené à bonne fin; cependant la tension italo-yougoslave s'était accentuée. La visite du maréchal Balbo à Split avait éveillé les susceptibilités yougoslaves. Les quelques optants italiens de Split avaient organisé une réception en l'honneur du maréchal qui venait de débarquer de son yacht. Cette réception fut cause d'incidents fâcheux. Des cris de : « Vive l'Italie! Vive la Damaite italienne! » échauffèrent les oreilles yougoslaves. La police parvint à empêcher une bagarre, mais non sans avoir blessé quelques protestataires yougoslaves.

Une campagne de presse menée dans l'un et l'autre État excitait l'opinion publique. Un journal italien, le *San Marco*, en septembre 1934, avait, dans un article ironique, ridiculisé l'armée serbe. Il y était question de la bataille de Kossovo, perdue par les Serbes, et qui marqua le début de leur esclavage. Ridiculiser Kossovo équivalait pour les Serbes à un sacrilège; le poste radiophonique italien de Bari diffusa l'article injurieux dans les Balkans, en langue serbo-croate. Alexandre, outré, s'exprima en termes violents contre une presse « qui se déshonore par la publication de telles ignominies ». Quelques jours plus tard, un article parut dans le *Vreme* de Belgrade qui, rappelant la défaite italienne de Caporetto, ne ménageait pas l'armée italienne. On raconta sous le manteau que si cet article n'était pas de la plume du souverain yougoslave (ce que d'aucuns affirmaient), il avait été inspiré par lui. Il semblait qu'on voulût saboter les efforts de la France pour réconcilier les deux voisins de l'Adriatique. On vit réapparaître aux devantures des librairies yougoslaves le livre de Dascolovitch sur la bataille de Caporetto, un livre parfaitement injurieux pour l'armée italienne. Chaque fois qu'un incident se produisait qui accuse la tension italo-yougoslave, le livre de Dascolovitch reparait chez les libraires, et le ministre d'Italie à Belgrade fait une démarche auprès du gouvernement pour faire interdire la vente du pamphlet. Les mêmes circonstances provoquent généralement des démonstrations inamicales devant les consulats yougoslaves de Zara et de Lastovo.

Pour tout dire, et malgré que les négociations pacifiques se poursuivent entre Paris et Rome, la Yougoslavie n'est pas rassurée. Elle craint que la France — et avec elle la Tchécoslovaquie, pour qui l'Anschluss est un danger plus grand encore que pour la Yougoslavie — ne l'engage dans une voie qu'elle est bien décidée à ne pas suivre : celle de concessions qui pourraient, dans le présent ou dans le futur, menacer son intégrité.

La date fixée pour le départ du roi approche; Alexandre vient de remporter une victoire diplomatique à Sofia; il est radieux : le rapprochement serbo-bulgare est son œuvre personnelle. Les puissances alliées et amies l'en félicitent; l'Angleterre elle-même, — dont la pression se montre assez tiède lorsqu'il s'agit de l'amélioration des relations entre les deux États sud-slaves, parce qu'elle redoute la formation d'un bloc avant-garde du panslavisme, —



se montre moins réservée. « Avec un tel succès dans sa poche », me dit un ancien ministre de l'opposition qui, comme tous les Vieux-Serbes, a, malgré des divergences politiques, un faible touchant pour son roi, « avec un tel succès dans sa poche, Alexandre n'aura pas l'air d'aller à Paris en petit garçon à qui on va faire la leçon. »

La presse du monde entier commente le voyage du souverain yougoslave en France. Les uns le disent prêt à suivre aveuglément la politique française; d'autres l'accusent de mener double jeu, de tourner les yeux vers l'Allemagne. En Italie, Mussolini prononce des paroles de conciliation dans le fameux discours de Milan : « Pour la dernière fois, il tendra la main à la Yougoslavie. » Il y a des gens, à Belgrade, pour voir une menace dans cette phrase. En France, l'opinion générale est qu'on parviendra à une détente entre les deux voisins de l'Adriatique.

Alexandre est à la veille de son départ. Il ne prendra pas la ligne de Vienne, ni le Simplon. Il se rendra en France par mer, à bord du cuirassé *Dubrovnik*. Ainsi passera-t-il, sans avoir foulé de sol étranger, de son royaume sur le territoire de son alliée. Le Roi choisit de débarquer à Marseille plutôt qu'à Toulon, qui eût mieux convenu pour accueillir un roi-soldat, parce qu'il a une affection particulière pour la seconde ville de France qui, pendant la guerre, s'est montrée si accueillante pour ses Serbes; Il tient à ce que sa première visite soit au cimetière, où sont enterrés les « poilus d'Orient ». En se rendant en France par mer, sur un bateau de guerre, le souverain yougoslave affirme sa position de puissance maritime, ses droits dans l'Adriatique. La Yougoslavie n'a-t-elle pas une flotte de guerre, une base maritime aux bouches de Cattaro? Lorsque la reine Marie et lui discuteront de l'uniforme qu'il revêtira pour débarquer à Marseille, la Reine insistera pour que le Roi porte le costume d'amiral : « Mais c'est un uniforme qui ne va pas du tout, objecta Alexandre : les épaulettes m'engoncent. » La Reine me dira, quelques semaines plus tard : « Le Roi avait tort : l'uniforme d'amiral lui seyait à la perfection, mais lui ne se trouvait à l'aise que dans son uniforme de guerre. » Le dernier portrait officiel du Roi pris en Yougoslavie le représente en uniforme d'amiral et c'est, de l'avis de tous, un des plus beaux portraits du monarque. Est-ce parce que ses yeux sérieux et un peu tristes ont cette expression prédestinée, ce regard de visionnaire qu'ils avaient lorsque le Roi parlait de sa « Mission »?

La veille du départ de Belgrade, le Roi est nerveux; le voyage de Sofia l'a fatigué; du reste, sa santé n'est pas très bonne depuis l'été; il aurait besoin de repos ou d'une cure dans une des nombreuses stations balnéaires yougoslaves, dont les eaux lui font grand bien. Il ne pèse que quarante-neuf kilos; il est surmené. Il dit à un de ses familiers : « Je voudrais être déjà de retour! »

Il a de longs conciliabules avec M. Jéfitich; il est décidé à aller aussi loin que possible dans une politique d'accommodement avec l'Italie, afin de régler, au mieux des intérêts de la paix, la brûlante question de l'Europe centrale. « Il ne veut pas gêner » la politique française de rapprochement avec l'Italie, mais il a le devoir de garantir l'intégrité de son territoire qu'il croit menacée, tant que l'Italie ne renoncera pas expressément à ses ambitions impérialistes et soutiendra la thèse du révisionnisme hongrois. Il est fermement convaincu que la France ne l'abandonnera pas pour conclure avec l'Italie un accord séparé qui laisserait en suspens des questions vitales pour la Yougoslavie; mais il craint que la grande alliée se leurre d'espairs chimériques lorsqu'elle prétend arriver à un arrangement acceptable pour toutes les parties.

Alexandre conçoit un pacte tripartite qui garantirait les frontières réciproques des Etats signataires et maintiendrait l'indépendance de l'Autriche. Le cas échéant, la Yougoslavie intervient en Autriche au même titre que l'Italie. Le Roi désire être

libre de poursuivre sa politique de pacification des Balkans en s'engageant à respecter la souveraineté de tous les Etats balkaniques. Il n'a aucun désir d'annexer l'Albanie, ni même de la mettre sous sa tutelle, mais il entend qu'elle soit véritablement indépendante. Il est prêt cependant à respecter les intérêts économiques de l'Italie dans ce petit pays où elle a investi des capitaux énormes. Le monopole du pétrole, par exemple, devrait lui être réservé. Alexandre, si l'Italie consent à un accord qui respecte l'intégrité yougoslave et ne le sépare ni de la France ni de la Petite-Entente, est tout disposé à se montrer très accommodant pour tout ce qui concerne une intensification des rapports économiques avec sa voisine : l'Italie obtiendrait en Yougoslavie des concessions de bois, des concessions pour la construction de voies ferrées. Le Roi ne demandait pour lui aucun avantage positif; tout au plus avait-il l'intention de suggérer au Duce de faire un beau geste en faveur des minorités slovènes d'Italie qui ne jouissent d'aucun droit. La question des minorités slovènes n'est cependant pas aiguë entre les deux Etats voisins, et même, les Slovènes pensent avoir quelque raison de se plaindre d'être « abandonnés par la Yougoslavie », car, disent-ils, leurs doléances ne trouvent à Belgrade qu'une oreille distraite. Alexandre pensait que si le Duce apportait quelque adoucissement au régime de ces minorités, — en leur permettant, par exemple, d'avoir quelques écoles ou de porter dans les processions des bannières avec un texte en langue slavone, — une entente avec l'Italie serait d'emblée sympathique à toute la Yougoslavie.

\* \* \*

Le Roi, accompagné de la Reine, de son cousin le prince Paul et de la princesse Olga, descendra en chemin de fer jusqu'à Mitovitz. De là, il continuera sa route en auto pour rejoindre le *Dubrovnik* dans le port de Zelenika. A la gare de Dédigné, avant de partir, il accorde quelques minutes d'entretien au chargé d'affaires français, M. Knobel; celui-ci, voyant entre les mains du Roi des revues et journaux très sérieux, remarqua en plaisantant que Sa Majesté n'avait pas choisi, pour le voyage, une lecture très gaie; le Roi répondit en souriant qu'il n'avait pas besoin d'être amusé, mais qu'il se sentait tout joyeux d'aller en France, « où je compte quelques amis », dit-il. « J'en connais au moins quarante-deux millions », répondit M. Knobel.

Le Roi voulut traverser le Monténégro en voiture ouverte, afin que chaque paysan sur la route pût le voir. Il faisait un temps épouvantable; des rafales fouettaient les voyageurs au visage; pourtant, Alexandre faisait les honneurs du paysage, des villages des paysans qui guettaient le passage de l'automobile royale, à son cousin et à la princesse Olga, dont c'était le premier voyage au Monténégro.

A Riyeka, un arrêt de quelques instants permit au Roi, qui était trempé jusqu'aux os, de changer de vêtements. Les bagages étant partis en avant, il endossa la veste d'un officier de marine. Il s'entretint avec les autorités venues pour le saluer, s'enquit de diverses questions locales, promit en partant de revenir bientôt chasser les canards sauvages et les pélicans, qui abondent dans les environs. Les voyageurs arrivèrent à Cettigné par une pluie torrentielle. La ville, décorée de tapis, de guirlandes et de drapeaux, offrait l'image piteuse d'un décor noyé. Alexandre se fit conduire devant sa maison natale, qui est aujourd'hui le mess des officiers. Il expliquait avec animation à son cousin la disposition des chambres dans la maison, rappelant des souvenirs de sa petite enfance. Après un dernier arrêt à Boudva, où la Reine fit visiter à son mari et à ses cousins la villa qu'elle venait d'y faire construire, l'auto conduisit directement jusqu'à Zelenika les deux ménages, qui se rendirent à bord du *Dubrovnik* pour y dîner et y passer la



nuit; le Roi, malgré la fatigue du voyage, s'était entretenu longuement avec les autorités de la ville et les officiers du bord. Les bulletins météorologiques annonçaient gros temps sur la mer; le Roi était mauvais marin; le prince lui conseilla de renoncer au voyage par mer et de prendre le train de Vienne ou le Simplon; le Roi ne voulut pas en entendre parler: « Que diraient tous les officiers du bord, qui se sont fait une joie de me conduire en France et d'être fêtés par nos amis français? Je partirai demain avec le *Dubrovnik*, comme il a été entendu. » Sur les instances du prince, auxquelles le Roi joignit les siennes, la reine Marie renoncera à accompagner son mari; elle fera le voyage en chemin de fer. Le ministre de la Cour, M. Anttich, est chargé de veiller sur elle, et Alexandre lui demande: « Es-tu content, Anttich? »

A M. Jefitch, qui vient d'apprendre qu'elle ne sera pas du voyage à bord du *Dubrovnik*, la Reine dira en plaisantant: « Le gospodar l'a ordonné; je ferai le voyage en chemin de fer. »

Dès 8 heures, le lendemain matin, le Roi se promène sur le pont. Bientôt la Reine, la princesse Olga et le prince Paul paraissent à leur tour. Le Roi s'entretient avec le commandant du bord, le commandant Pavitch, puis avec le ban, M. Sotchitch, à qui il dit: « Ce voyage est destiné à couronner nos efforts dans l'œuvre de la paix et de la collaboration internationale. » Il quitte ensuite le bateau, fait signe à la Reine et à ses cousins de le rejoindre; tous quatre montent en auto. Le Roi s'assied à côté du chauffeur et donne un ordre: « Au monastère de Savina! » Les visiteurs trouvent l'église fermée, le monastère silencieux. Le Roi cherche un moine; personne ne répond à son appel. Mais voici une vieille corde qui pend contre le mur de l'église; au bout de cette corde il doit y avoir une cloche; le Roi tire la corde et un carillon irrégulier, inusité à cette heure, arrache l'archimandrite à ses prières. En hâte, le vieux moine quitte sa cellule, accourt à la porte du monastère. Grande est sa confusion quand il reconnaît le Roi, la Reine et leurs cousins. Alexandre s'excuse d'avoir sonné: « A l'exemple des anciens capitaines au long cours de Boka, j'ai désiré visiter cette église, y allumer un cierge et prier Dieu de me protéger avant de m'embarquer. » L'archimandrite ouvre l'église, et le Roi allume quatre cierges, un pour lui-même et un pour chacun de ses fils. Il demanda ensuite à voir la crosse de saint Sava, protecteur de la Serbie, mais la sainte relique avait été emportée la veille pour être exposée à Kotor; les Souverains en furent désagréablement impressionnés.

Les bagages de M. Jefitch n'étant pas arrivés, le *Dubrovnik* était resté au môle au lieu d'être ancré dans la baie. A 10 heures, après être demeurés quelques instants dans leurs appartements, au retour du monastère, le Roi et la Reine, le prince et la princesse revinrent sur le pont. Alexandre était souriant. Il serra la main de la Reine, embrassa sa cousine, donna une poignée de main au prince Paul, qui lui dit: « A bientôt! » Le Roi répondit: « Qui sait? »

La reine Marie avait déjà atteint les premières marches de l'escalier, quand elle se retourna, revint sur ses pas et s'arrêta devant le Roi. Alexandre regardait sa femme avec étonnement: « Que viens-tu faire? » La Reine avait-elle obéi à un réflexe de secrète angoisse? Elle dit simplement, en tendant la main au commandant Pavitch, qui se tenait à côté du Roi: « J'ai oublié de souhaiter bon voyage au commandant », et, après un dernier regard au Roi, elle descendit sur le quai.

Le Roi supporta le voyage sans aucun malaise; il passait une partie de la journée sur le pont, sauf quand le temps était si mauvais que les vagues balayaient le pont; il prit tous ses repas dans sa cabine; les plats revenaient vides et le Roi mangeait de bon appétit la même cuisine que les officiers du bord. Quelques heures après le départ de Zelenika, on aperçut, en pleine mer, une torpille anglaise, sans doute perdue pendant les dernières manœuvres

par un contre-torpilleur anglais; l'ordre fut donné de la hisser à bord, et le Roi vint l'examiner de près.

Deux sous-marins yougoslaves, partis de Zelenika deux jours avant le *Dubrovnik* dans la direction de Bizerte, signalèrent une mer extrêmement mauvaise dans les environs de Malte et conseillèrent de passer par le détroit de Messine. La nuit fut effroyable: les orages succédaient aux orages et sévissait avec une violence extraordinaire; personne ne put dormir. Le lendemain, le Roi s'inquiéta: « Arriverons-nous à Marseille à l'heure convenue? » Le commandant Pavitch lui en donna l'assurance; Alexandre resta sur le pont, où il s'assit devant les canons.

Après le cap de Bonifacio, lorsqu'il fallut modifier le régime des turbines afin de mettre le *Dubrovnik* à l'allure des unités de la flotte française qui devait venir à la rencontre du navire yougoslave, le commandant vint prévenir le Roi qu'on allait stopper et que le navire serait secoué par des trépidations. Il trouva le Roi assis à une table, écrivant une lettre; le souverain se fait mettre au courant des plus minutieux détails de l'opération. Il a les traits tirés, mais se sent dispos et témoigne d'une excellente humeur.

La rencontre avec les torpilleurs et les contre-torpilleurs français eut lieu vers midi. Le *Dubrovnik* et l'escadre française poursuivent leur route vers Marseille à une allure harmonieuse.

Le matin, tandis qu'il aidait son maître à revêtir sa tunique, le vieux valet de chambre du Roi, Zetchevitch, a voulu glisser une plaque de métal dans la poche intérieure du vêtement: « Majesté, c'est plus prudent! » Le Roi a rabroué le vieillard: « N'as-tu pas honte, Zeka? (diminutif de Zetchevitch, qui veut dire lièvre). Nous allons en France, voyons, c'est-à-dire chez nous! » On approche du vieux port. Le *Dubrovnik* jette l'ancre. Le premier salut de la France ébranle l'air.

Tandis que le commandant Pavitch reçoit à la coupée M. Piétri, ministre français de la Marine, et l'amiral Dubois Olden'hal, le Roi, la poitrine barrée du grand cordon de la Légion d'honneur, attend, assis dans son petit salon. Il regarde par la fenêtre; son visage s'assombrit; il a l'air tout à coup très fatigué. M. Jefitch, debout devant la porte, accueille le ministre et l'amiral.

Le Roi a quitté le bord; la vedette française qui est venue le chercher fait le tour du *Dubrovnik* avant de le conduire à quai. Des acclamations quasi démentes saluent le Souverain, qui, le visage grave, regarde autour de lui; le sourire auquel il s'efforce est un sourire sans rayons. Ce n'est pas le sourire habituel d'Alexandre. L'œil exercé du malheureux monarque, embrassant la foule à peine maintenue, a-t-il déjà mesuré le danger? Alexandre, de longue date, se sait menacé... Une défaillance dans le service d'ordre peut lui être fatale... Sera-ce ici, tout à l'heure?...

\* \* \*

Parallèlement aux dispositions que l'on prenait pour le voyage du roi Alexandre I<sup>er</sup>, d'autres préparatifs se faisaient, ceux-là secrets, et qui devaient aboutir au drame de Marseille. Trois hommes désignés par le sort dans un camp terroriste d'oustachis, à Yankapusta, en Hongrie, les nommés Pospichil, Rayitch et Miyo Kralj, quittaient Nagykanisza pour Zurich, où ils devaient rencontrer Kvaternik, délégué du grand chef oustachi Ante Pavelitch; le délégué les attendait en effet sur le quai de la gare, en compagnie d'un Bulgare nommé Kerin (Georgieff), un assassin déjà condamné à mort et deux fois amnistié, un professionnel du crime qui, dans les camps terroristes, avait donné aux nouvelles recrues d'excellentes leçons de terrorisme pratique. Cette patrouille de meurtriers, munie de passeports hongrois, s'arrêta à Lausanne et y fit des emplettes, sa garde-robe, en effet, laissant à désirer: nouveaux chapeaux, costumes neufs, montres de précision, valises moernes, etc. Puis le délégué quitte ses pupilles qui, après avoir



dîné de bon appétit, s'en furent coucher. Le lendemain, toute la bande se rend par bateau en France et descend qui à Thonon, qui à Evian, pour se retrouver dans le train de Paris. A Fontainebleau on prit l'autobus, et les conjurés, à peine arrivés à Paris, se rendirent dans un cinéma du boulevard, avant même de chercher un gîte. Au milieu du spectacle, Kvaternik fait un signe à Pospichil et à Krajl; les deux pupilles se lèvent et le mentor les emmène au Palais d'Orsay, où il les fait inscrire en exhibant des passeports tchécoslovaques, qui n'ont pas besoin du visa français. Ce Kvaternik est un moniteur consciencieux; il revient au cinéma y cueille les deux autres conjurés qui l'ont attendu sagement, et les dépose à l'hôtel. *Régina* avant de s'installer lui-même à l'hôtel *Bellevue*, qu'il quittera le lendemain pour le *Commodore*. Jusqu'au 6 octobre, Kvaternik sera plein de sollicitude pour ses pupilles. Il les fait changer d'hôtel, les fait circuler dans Paris, leur fait étudier le plan du Métro et leur fait faire une connaissance intéressante, celle d'un certain M. Pierre, qui, le cas échéant, devrait le remplacer. Le 6 octobre, il est procédé à la division des troupes: Kerin et Krajl partent pour Avignon avec Kvaternik; les deux autres forment la réserve, qui attend à Paris pour opérer si leurs complices échouent dans l'accomplissement de leur « mission » à Marseille. Le programme du voyage d'Alexandre comprend une visite à Versailles. Pospichil et Rayitch passeront les 7 et 8 octobre dans cette ville, où ils descendent à l'hôtel du *Lion d'Or*. Comment les conjurés ont-ils eu connaissance de l'itinéraire que suivra la voiture du Roi à Versailles? Le fait est qu'ils étudieront tout spécialement les rues et les carrefours de la ville où doit passer le cortège royal et choisiront un coin propice pour tirer sur le Roi. C'est au sortir du cinéma qu'ils apprendront à Paris la réussite de l'attentat de Marseille, et ils se hâteront de quitter la capitale pour Evian.

Cependant, Kvaternik, Kerin et Krajl avaient retrouvé à Avignon, à l'hôtel *Régina*, la fameuse femme blonde qu'on n'est pas arrivé à identifier, et Pierre, son « mari ». Kerin et Krajl étaient munis de nouveaux passeports tchécoslovaques, afin de brouiller les traces de leur passage et d'égarer ainsi les recherches éventuelles de la police. Le lendemain, les cinq oustachis partent pour Aix, où ils se séparent pour descendre dans deux hôtels différents. Le 8 octobre, Kvaternik fera visiter Marseille à ses deux pupilles; il leur donnera un plan de la ville et leur indiquera une place commode d'où ils pourront accomplir leur sinistre mission; le soir, tout ce monde rentre à Aix; Kvaternik se rend dans la chambre qu'occupent Krajl et Kerin pour leur faire, avant son départ, d'ultimes recommandations. Il faut remarquer que les grands chefs, les instigateurs de l'attentat, ont habilement réussi à prendre la fuite et à se mettre en sûreté avant les premières recherches de la police; on ne put mettre la main que sur les instruments du crime, qui n'étaient en somme que des comparses. Kvaternik fut aperçu, le 9 octobre, à Montreux. Est-il vrai que lui et Pavelitch aient des relations avec Joujallaz? Ce même jour, c'est-à-dire le matin même de l'attentat, à Aix, Pierre et la femme blonde, en costumes de voyage et prêts à partir, remettent aux deux assassins quatre revolvers, quatre bombes et des munitions. Kerin et Krajl prennent alors l'autobus pour Marseille; quand ils arrivent, une foule très dense était massée aux abords du port.

\* \* \*

Les événements qui suivent sont encore trop proches, trop présents à toutes les mémoires, pour qu'il soit nécessaire de les rapporter longuement. Je me contenterai de résumer rapidement les faits principaux :

Le Roi n'est pas depuis un quart d'heure sur le sol de France que le drame rapide se déroule. L'assassin bondit sur le marche-

pied de l'automobile ouverte où le Roi et M. Barthou viennent de prendre place. Le chauffeur, au lieu d'accélérer le moteur, ralentit, afin de saisir le misérable au collet. Les détonations précipitées occasionnent une panique générale dans la foule. Le Roi, touché mortellement, s'affaisse. Tandis qu'on emporte le général Georges, grièvement blessé, et que M. Barthou, qui a réussi à descendre de la voiture, cherche un taxi, M. Jéfitich a déjà bondi hors de la deuxième automobile et se précipite vers son Souverain : « Qu'y a-t-il, Majesté? » Le ministre sort un canif de sa poche, mais sa main tremble et il ne réussit pas à découper la veste du moribond. Un autre y parvient. Alexandre a les yeux ouverts et respire faiblement, déjà d'une pâleur cireuse; lorsqu'on parvient à desserrer le col de sa tunique, un flot de sang caillé s'échappe de la bouche du blessé; dans un râle il essaie de parler. M. Jéfitich, penché au-dessus du visage dont les yeux se voilent, lit sur les lèvres maculées le mot : « Gardez... » On étend le Roi sur les coussins de la voiture, qui est remise en marche. Les cris de la foule : « Salauds! Ils l'ont tué! » accompagnent le triste convoi jusqu'à la préfecture.

A Paris, où la tragique nouvelle s'est répandue une heure après l'attentat, les commentaires vont leur train, ponctués des plus vigoureuses exclamations d'indignation. Je me rends à la légation de Yougoslavie, où je trouve le personnel, hagard mais digne, correct, ahurissant de sang-froid, malgré les larmes qui emplissent tous les yeux. Pas un mot amer; des condoléances « pour la mort de votre grand ministre, M. Barthou », des remerciements polis ou émus « pour la peine que j'ai prise de venir témoigner ma sympathie en cette heure douloureuse ». Que faut-il admirer le plus? La maîtrise de soi et des sentiments, la force de dissimulation acquise par des siècles d'oppression, ou la profondeur d'une amitié capable de résister à la plus tragique des épreuves? A Belgrade, la nouvelle déferle comme une vague. Une stupeur accablée semble avoir assommé tout le pays. On grondera (pas trop haut) contre la négligence de la police française. Il y aura, ici et là, quelques démonstrations hostiles devant les consulats d'Italie et de Hongrie, car si on ignore encore l'identité exacte de l'assassin et les dessous du drame, l'instinct populaire n'hésite pas à rendre ses ennemis d'hier ou d'aujourd'hui responsables de son malheur. Pourtant, le voyage du Roi à Sofia est si récent qu'il n'y a aucune manifestation contre la Bulgarie. On parlera des camps terroristes d'Italie et de Hongrie, on passera sous silence — ou presque — les Comités terroriste macédo-bulgares récemment dissous par le gouvernement bulgare et dont les membres, pourtant, doivent nourrir une haine accrue contre le souverain yougoslave.

\* \* \*

Dans le train qui la conduit à Lyon, où, le 10 octobre, elle devait rejoindre le convoi royal, la reine Marie de Yougoslavie se repose. C'est à Besançon que le ministre de la Cour, M. Antitch, a été averti du deuil qui frappe sa souveraine et son pays. Il est anéanti; pourtant, il a la présence d'esprit de faire monter un docteur dans le train, car il craint les réactions du choc que, tout à l'heure, il devra infliger à la veuve du Roi. L'important n'est pas que la malheureuse femme apprenne le drame de Marseille une heure plus tôt ou plus tard, mais qu'il lui soit annoncé avec tous les ménagements que dicte au fidèle serviteur d'Alexandre son amour pour ses souverains. M. Antitch est un homme sensible. Il aura besoin de quelques heures pour maîtriser son émotion personnelle et se préparer à sa douloureuse tâche. Ce n'est qu'à 11 heures qu'il fait demander à la Reine de le recevoir. Elle est couchée et s'étonne d'une visite aussi tardive. La gravité du ministre l'impressionne. Celui-ci, sans regarder la Reine, et « tournant son visage de profil afin que la malheureuse femme ne soit



pas gênée par sa présence », parle d'un attentat à Marseille, où M. Barthou aurait été grièvement blessé; sans changer de ton, il ajoute que quelques femmes ont été tuées, que le général Georges a reçu plusieurs blessures, que l'état de M. Barthou est désespéré, que le roi lui-même a été atteint par les balles du meurtrier. La Reine a compris; elle tient ses yeux obstinément levés, sans pleurer... et doucement, elle parle de la mort, de celle de son père, dont elle a beaucoup souffert; elle demande quelques détails au ministre, qui les lui donne. Le Roi n'a pas dû souffrir : « Il est mort en mission, dit la Reine, c'est une mort à sa taille; remercions Dieu que l'attentat n'ait pas eu lieu en Yougoslavie ou en Bulgarie! » Elle poursuit : « Et le peuple, chez nous, connaît-il l'affreuse nouvelle? Comme ils doivent le pleurer, là-bas! Il faut leur rendre aussitôt que possible la dépouille de leur Roi; ils l'attendent; ils y ont droit... Et mon fils, en Angleterre? Je tiens à ce que ce soit ma mère qui le prévienne; Pierre est très attaché à sa grand-mère, qui le comprend. Pouvez-vous lui envoyer un télégramme? »

Alors, après avoir pensé à tous, la Reine demande à rester seule avec son immense douleur. Il est 4 heures du matin.

En moins de vingt-quatre heures, les dispositions ont été prises pour que la dépouille mortelle d'Alexandre puisse reprendre le chemin de son pays. Sur le *Dubrovnik*, le cercueil, resté entr'ouvert afin d'éviter la décomposition, sera placé dans la tourelle, où il sera protégé contre le vent. Alexandre n'a pas été embaumé; son vieux serviteur, Zetchevitch, qui l'accompagnait sur le *Dubrovnik*, assure que le Roi ne le désirait pas; des injections de formaline doivent maintenir le corps dans son apparence actuelle pendant une dizaine de jours, car à Zagreb et à Belgrade le peuple sera heureux de revoir une dernière fois le visage de son Roi. Malheureusement, l'air de la mer, les secousses du voyage contraindront à fermer le cercueil avant l'arrivée à Split. Aux Réseaux, l'Italie fait accompagner le vaisseau funèbre par une escadre. Belgrade est sensible à ce geste; mais, parmi le peuple, bien des bouches amères diront : « Que signifie cette démonstration? Notre Roi vivant n'était-il pas digne de cet honneur? Il a passé sans qu'on fit la moindre attention à lui. »

On ne permettra pas à la Reine d'accompagner la dépouille de son mari sur le *Dubrovnik*. On lui remontre que sa place est auprès de son fils. La maison du Roi, les ministres rentreront également à Belgrade avec le jeune Roi, qu'ils vont rencontrer à Paris. « Le Roi a été renvoyé en Yougoslavie comme un *colis* », diront quelques Vieux-Serbes. Le vieux serviteur Zetchevitch ne quittera pas la bière de son maître bien-aimé jusqu'au jour des funérailles. Le ministre de la Cour, M. Antitch, donnera ordre qu'on ne l'en éloigne pas, ni pendant le voyage, ni dans la chapelle ardente à Zagreb et à Belgrade, ni même pendant l'enterrement. Il suivra son maître aux côtés de M. Antitch, appuyé à l'affût du canon qui porte le cercueil. Sa douleur fait peine à voir; il servait Alexandre depuis plus de trente ans et il avait passé des jours et des nuits anxieuses à soigner le jeune prince atteint d'un typhus malin. Zetchevitch — Zeka, comme on l'appelait dans l'entourage d'Alexandre — « est un vieux paysan têtue, superstitieux et dévoué, dont la silhouette se confondait avec l'ombre de son maître ». C'est ainsi que l'a dépeint un familier du feu roi; la Famille royale l'aime. Lorsque le prince Arsène, frère du vieux roi Pierre, l'aperçut à Marseille, quelques heures après l'attentat, il se jeta dans ses bras et l'embrassa en pleurant. Lui-même est écrasé de douleur et se lamente auprès de quiconque lui adresse quelques paroles de sympathie : « Hélas! à qui désormais pourrai-je demander conseil et parler de mes affaires? A quoi m'intéresserai-je, à présent qu'il n'est plus là, lui qui me parlait de tout? » Le bonhomme ne sait que faire de sa vie, qui l'embarrasse aujourd'hui. M. Antitch me dira à son sujet : « Zeka ne songe pas à se tuer; mais il est si malheureux que si quelqu'un lui disait : « Zeka, il

» ne te reste qu'à te suicider », il le ferait instantanément, soulagé qu'on ait trouvé un remède à son immense chagrin. »

Le bateau longe la côte dalmate. Il passe Dubrovnik à la nuit noire. Des milliers de barques l'attendent, formant une longue voie de lumière vacillantes au milieu de laquelle il glisse. Le commandant me dira : « Il nous semblait fendre un long sanglot. »

A Split, à Zagreb, à Belgrade, où le cercueil du Roi sera exposé, la population vient en masse saluer la dépouille royale. Le long de la voie, sur tout le trajet de Split à Belgrade, des paysans font la haie à genoux sous la pluie. La Yougoslavie entière est en deuil.

On est saisi, dès la frontière, par une atmosphère de drame. A Rakek, où le Simplon arrive à la nuit, il y a de la neige récente à terre et sur les toits. Le train ralentit, s'arrête devant la gare sobrement festonnée de noir. Des soldats, des employés de chemin de fer, brassards de crêpe au bras, vont et viennent silencieux. Sur un autel de fortune décoré de modestes plantes vertes, le buste en plâtre du roi-chevalier Alexandre I<sup>er</sup>, l'Unificateur, est éclairé par quelques ampoules électriques. Quelques voyageurs descendent de voiture pour se recueillir devant l'effigie du Roi martyr. C'est la première station du pèlerinage de Belgrade. J'avais pris le train qui précédait le train présidentiel.

Un groupe d'hommes en deuil sévère, parmi lesquels je reconnais deux amis des Affaires étrangères yougoslaves, très pâles, entoure un grand jeune homme mince devant lequel ils s'inclinent. Je m'informe : « Quel est le haut personnage qu'on est venu chercher à la frontière? — C'est le duc de Spoleto, fils du duc d'Aoste, qui représentera l'Italie aux obsèques du Roi... »

Une pluie rageuse se met à tomber; pourtant, malgré la pluie, la moindre gare est encombrée de villageois qui guettent le passage du train présidentiel que précède le *Simplon*.

\* \* \*

*Mercredi 17. Belgrade.* — Tous les officiels de Belgrade, attendent sur le quai l'arrivée du train présidentiel.

Comme le train entre en gare, apparaît le prince Paul, haut et droit dans sa capote rai le ceinturée de l'écharpe dorée. J'entends dire autour de moi : « C'est un vrai Karageorgevitch. Que Dieu le conserve à notre jeune Roi! Il aimait Alexandre I<sup>er</sup> comme un frère. »

Cependant, la *Marseillaise* vient d'éclater. Sur la grande place, devant la gare, la foule immobile et grave acclame de vivats enthousiastes l'hommage que rend à son Roi, par la présence du Président de la République aux obsèques, le peuple français tout entier. Et puis, les automobiles passées, le silence accablé se reforme. Je me rends à pied avec l'ami qui est venu me chercher à la gare jusqu'à la demeure d'une dame de la société belgradoise qui, sans me connaître, m'offre l'hospitalité. Hier, un message radiophonique priait les Belgradois de loger les trois cents pèlerins, que les hôtels ne peuvent abriter; en quelques heures, deux mille cinq cents personnes se sont inscrites pour prendre chez elles un ou plusieurs étrangers. Les Français, me dit-on, furent spécialement demandés, et ce geste, en ces circonstances, est généreux. Car il faut que je le répète, la grandeur du peuple serbe et son amitié pour la France, jamais nous ne les avons senties avec autant de force qu'en ces jours de deuil, où non seulement nul n'a laissé échapper un mot d'amertume à notre égard, mais où tous les efforts ont été combinés pour nous montrer, ainsi qu'au monde attentif, que le coup destiné à rompre le lien franco-yougoslave en a resserré les nœuds. Ce n'était pas une attitude. J'en eus la preuve dans l'amitié accrue que les autorités yougoslaves témoignent au chargé d'affaires de France. M. Knobel qui, la nuit de l'attentat, fit la veillée au ministre des Affaires étrangères, dira : « Nous n'oublierons jamais qu'il a souffert avec nous, pour nous. Sans



oublier qu'il représentait la France, il sut, cette nuit-là, être un des nôtres. »

On a peine à fendre la foule, une foule surtout composée d'hommes. Toute la Yougoslavie semble défilé dans les rues de Belgrade; il y a autant de fez, de turbans, de calottes terreuses, de bonnets de fourrure que de chapeaux. Des drapeaux noirs pendent jusqu'à terre; il n'est de boutique où le portrait du Roi, voilé de crêpe, ne soit exposé. Je retrouve, au coin d'une rue, un petit cireur de bottes dont j'ai achalandé la caisse de bois brun, cet été; il a fixé sur sa boîte, entre une bougie allumée et le portrait du Roi en cartepostale, un petit drapeau noir de deux sous : « Je devrais avoir un grand drapeau, comme les autres « commerçants », me dit-il, mais je n'avais point assez d'argent pour l'acheter ».

La plupart des paysans ont fait soixante ou cent kilomètres à cheval ou à pied pour venir à Belgrade. Beaucoup ont laissé pousser leur barbe en signe de deuil depuis le jour de l'assassinat.

Tous les Serbes que je rencontre me disent à peu près les mêmes choses : on apprécie la présence du Président de la République, seul chef d'Etat, avec le roi Carol, qui assistera aux obsèques. Le bruit circule que le roi Boris à l'intention de venir. Depuis que l'assassinat a été connu en Bulgarie, des messes sont célébrées sans arrêt, dans toutes les églises, pour le repos de l'âme du Souverain défunt. On parle avec émotion de l'inscription que porte la couronne envoyée par « l'armée allemande accablée à l'ancien adversaire ». On commente favorablement un discours que Staline aurait prononcé et dans lequel il aurait dit : « Cent cinquante millions de Russes sont derrière la Yougoslavie. » — « Vous comprenez, madame, malgré les raisons sentimentales que le Roi avait de boudier au gouvernement soviétique, il était parvenu à oublier... par amour de la paix. Quant à nous, nous aimons les Russes, ce sont nos frères, des Slaves, et le sang est plus fort que l'eau. »

Chacun pense que les témoignages de loyalisme à l'Union yougoslave donnés par la population de Split, de Zagreb, pendant que la dépouille du Roi était exposée dans ces deux villes, prouvent que cette union a été cimentée par le sang du martyr-roi.

Dans la salle des fêtes, tendue de noir, de l'ancien palais, au pied d'une simple croix blanche, le cercueil à demi recouvert du drapeau est éclairé par six cierges. Un prêtre derrière la croix récite des prières. Zetka, debout, hébété de douleur, pleure silencieusement.

Tandis que la foule défile, des soldats, des officiers sanglotent... (1)

CLAUDE EYLAN.

(1) Cet article formera la fin d'un ouvrage consacré à *La Vie et la Mort d'Alexandre I<sup>er</sup>*, qui paraîtra prochainement chez Grasset, à Paris.

## Conférences Cardinal Mercier

16<sup>e</sup> année

ET

## Grandes Conférences Littéraires

8<sup>e</sup> année

La prochaine conférence sera faite le **mardi 26 février**, à **5 heures** (Salle Patria) par

**M. André BELLESSORT**

SUJET :

**LA PASSION DANS LES LETTRES FRANÇAISES  
DEPUIS LE XVII<sup>e</sup> SIÈCLE**

Cartes particulières pour cette conférence : 10 et 15 francs.

## En quelques lignes...

### Déjeuners parisiens

C'est très commode et expéditif. L'on arrive vers midi et l'on s'en va vers 2 h. 1/2, après avoir déjeuné en compagnie d'une vingtaine de gens qu'il eût été difficile de joindre autrement. Chacun paie son écot, qui est de 15 à 30 francs, selon la qualité de la chère et l'état de fortune des convives.

Parfois, la réunion est présidée par un quelconque grand homme qui vient d'entrer à l'Académie ou dans la Légion d'honneur. Au dessert, le grand homme fait une profession de foi quelconque, que personne n'écoute et que tout le monde applaudit.

Le plus souvent les convives ignorent entièrement la raison qui leur vaut de se trouver réunis. Peu leur importe, d'ailleurs, que le déjeuner ait été organisé pour promouvoir la culture française en Esthonie, pour resserrer les liens d'amitié entre la France et les Balkans, ou pour saluer le passage de M. Pirandello à Paris.

— C'est M. Benès, ce chauve-là qui parle avec la grosse dame en bleu, à sa droite?

— Mais non, mon vieux, c'est Pirandello, l'écrivain qui a eu le prix Nobel! Tu confonds! C'est après-demain qu'on déjeune avec M. Benès.

— Ah! bon! Je suis content d'être renseigné, parce que, tantôt, quand j'irai le féliciter, il ne faudra pas que je me trompe...

### Restauration des valeurs morales

L'autre année, un jeune éditeur méditait d'attirer dans sa maison un glorieux romancier qui venait d'être élu à l'Académie française.

Il annonce un déjeuner en son honneur, recueille une cinquantaine d'adhésions, encaisse autant de cotisations. Débonnaire et charitable, le nouvel Immortel laisse faire. Lui qui est ordinairement si distrait, il n'oublie pas d'être présent au banquet.

Tablee superbe : des académiciens, des critiques, des artistes, des directeurs de journaux, des dames en toilette, des jeunes gens pleins de confiance en leur étoile et pressés de recueillir les quelques paroles essentielles qui tomberaient de la bouche du Maître.

L'éditeur parla des valeurs morales qu'il fallait restaurer d'urgence, si l'on ne voulait pas que la France périsse. Et tout le monde d'applaudir. Le Maître illustre remercia, approuva, exprima sa foi dans l'ardente jeunesse dont l'élite était là, sous ses yeux...

Ce fut une journée reconfortante, dont les photographes fixèrent le souvenir en une image qui fit le tour de la presse.

Quelques mois après, le jeune éditeur s'enfuit, pour échapper à la prison, car il avait été condamné pour faillite frauduleuse.

Tout Paris sait maintenant qu'il garda pour lui les cotisations du banquet et que le restaurateur ne fut jamais payé. Et quand certains convives de ce déjeuner mémorable vont à présent s'asseoir à la table du restaurant D..., ils sont seuls à ne pas comprendre pourquoi les garçons les considèrent avec un sourire plein de sous-entendus.

**Le Président cambronnise**

L'a-t-il dit ou ne l'a-t-il pas dit? Toute la petite presse hebdomadaire, *Aux Écoutes*, *Cyrano*, *D'Artagnan*, *Le Charivari*, discute cette importante question.



Il semble bien que le Président l'ait dit.

C'était le 7 février dernier. La veille, M. Flandin avait assisté, à Notre-Dame, au service anniversaire célébré pour les victimes du 6 février.

Le geste était habile et politique. Il alla au cœur de la plupart des Parisiens. Mais, il mit en fureur les socialistes et certains radicaux, pour qui les fusillés de la place de la Concorde sont des factieux, coupables d'avoir voulu renverser le régime. Ils chargèrent un des leurs, M. François de Tesson, de la *Dépêche de Toulouse*, d'exprimer leur sentiment au président du Conseil. N'osant aborder le fond de la question, le député du Midi laissa sans doute entendre à M. Flandin combien sa présence à Notre-Dame avait chagriné les républicains laïcs.

Le chef du gouvernement gardait le silence.

— Vous ne répondez pas? Que dois-je dire, de votre part, à mes amis politiques?

— Vous leur direz : « M...! » dit M. Flandin, en tournant les talons.

M. de Tesson n'est guère fier d'avoir ainsi reçu l'apostrophe de Cambronne en pleine figure.

— Il est faux, s'en va-t-il répétant, qu'il m'ait dit : « M... » Il a simplement dit : « Zut! » Sinon, vous comprenez, je l'aurais gifflé.

Mais personne, à Paris, ne croit que M. de Tesson ait eu la moindre envie de giffler M. Flandin, qui mesure deux mètres de haut.

#### Comme, en 1905, en France

Le laïcisme se porte toujours beaucoup en France, mais l'anticléricalisme militant y passe pour une faiblesse d'esprit démodée.

A Bruxelles, il y a deux ans, un prêtre montait l'avenue des Nations, suivi d'un groupe d'étudiants qui criaient : « A bas la calotte! » Jamais, à Paris, même dans les quartiers les plus communistes de la banlieue rouge, on ne se montre impoli vis-à-vis d'un porteur de soutane.

Sans doute, dans les milieux cultivés parisiens, reste-t-il quelques vieillards qui gardent les convictions anticléricales qu'ils épousèrent au temps du combisme. Mais ils se gardent de les manifester, pas plus qu'on ne fait montre des maladies honteuses dont on serait atteint.

L'un de ces intellectuels, foncièrement irréligieux, fut naguère invité à je ne sais quelle fête de l'Université de Bruxelles. A son retour, il racontait à des amis que ce qui l'avait le plus frappé en Belgique, ç'avait été d'entendre crier : « A bas la calotte! » à un banquet auquel assistaient des professeurs d'université et des ministres.

Il en était resté abasourdi.

— On se serait cru, disait-il, à un dîner électoral, en France, vers 1905. Ils ont une drôle de façon de faire de la science, dans leurs universités, nos amis belges. Leur attitude d'esprit est celle de certains de nos instituteurs de province.

Et il concluait :

— Jamais la mentalité des peuples européens n'a été plus différente. Nos voisins du Sud sont fascistes. Ceux de l'Est sont hitlériens. Quant à nous, nous sommes démocrates, républicains et libéraux. La facilité des communications serait-elle un obstacle à la diffusion de la pensée? C'est à le croire, quand on songe qu'un tonneau de vin met quatre heures pour aller de Paris à Bruxelles, tandis que nos idées mettent plus de trente ans à parvenir en Belgique.

#### Historien par amour

G. Lenôtre est mort sans être allé prendre séance à l'Académie française et sans avoir prononcé son discours de remerciement.

De sa part, ce n'était pas mépris, comme chez Clemenceau, ni rancune d'avoir été souvent recalé, comme chez Porto-Riche; il souffrait d'agoraphobie et tombait en pâmoison dès qu'il apercevait dix personnes rassemblées.

Il s'appelait, de son vrai nom, Gosselin. Le pseudonyme qu'il rendit célèbre, il le prit en souvenir d'une sienne aïeule maternelle, sœur du fameux architecte-paysagiste de Louis XIV.

C'est à Sardou qu'il dut sa vocation d'historien. A l'âge de trente ans, Lenôtre eut une déception sentimentale dont il voulait absolument mourir.

— Il y a mieux à faire que cela, lui dit l'auteur dramatique. Livrez-vous à quelques recherches d'érudition, vous verrez qu'il n'y a rien de nouveau sous le soleil, et combien d'hommes, au cours des siècles, se sont consolés après s'être promis de rester inconsolables!

A l'exemple de beaucoup d'écrivains français, Lenôtre fut longtemps fonctionnaire au ministère. Un fonctionnaire qu'on ne voyait jamais à son bureau.

Certain soir qu'il dînait chez Adrien Hébrard, directeur du *Temps*, un personnage qui avait entendu prononcer son nom s'approcha de lui, la main tendue :

— Ah! cher monsieur Lenôtre, comme j'ai plaisir à faire votre connaissance : je suis votre chef de bureau.

Puis, après force amabilités et compliments :

— Voudriez-vous me rendre un grand service?

— Mais, je vous en prie, dit Lenôtre.

— Ce serait de me donner un de vos vieux chapeaux que je laisserais en permanence à votre portemanteau du ministère.

—...

— Ainsi serais-je moi-même couvert devant mon chef et vos collègues.

#### Histoire de la philosophie et wagon-poste

Le rapprochement peut paraître bizarre. On le trouve sous la plume de M. Etienne Gilson, dans un article très sagace qu'il vient de consacrer à l'argument, dit « ontologique », de saint Anselme.

« Telle qu'on la pratique quelquefois, écrit M. Gilson, l'histoire de la philosophie ressemble à un wagon-poste dont l'historien serait le postier. » Il veut dire par là que trop d'historiens se fient uniquement pour inventorier les idées aux différents noms que portent les casiers : théologie, philosophie, idéalisme, réalisme, panthéisme, nominalisme, et ainsi de suite. Leur principal effort se réduit, somme toute, à « lire les enveloppes » et à « distribuer les lettres selon leurs adresses ».

En réalité, ce que le véritable historien doit demander à l'histoire, c'est, non pas des doctrines à distribuer dans ses casiers, mais quels casiers il faut prévoir pour loger les doctrines.

L'application que tente le savant professeur au Collège de France d'une méthode ainsi décrite à l'argument de saint Anselme est pleine d'enseignement. Le *Proslogion* est, par excellence, le type du traité « inclassable », si l'on peut risquer ce vilain mot. Il ne s'agit ni de mystique, ni de théologie, ni de philosophie, au sens strict. Point davantage, d'une confusion des trois. Anselme, à s'en tenir à ses propres expressions, a voulu poursuivre « une étude de l'Écriture Sainte sur l'intelligibilité de la foi ». Voilà qui contrarie l'historien du wagon-poste! Pareil au sergent major qui ne trouve pas dans ses registres la colonne où doit figurer telle dépense extraordinaire, notre routinier est à court de casiers. Tant pis pour les systèmes! L'individuel a bien aussi ses droits. Saint Anselme, fût-il le seul penseur de son espèce, rien ne nous autorise à le verser, pour la commodité de nos classements, dans une catégorie où il n'est point chez lui.



### Le problème des micro-ondes

Les expériences que Marconi vient de reprendre sur les micro-ondes, entre les stations de Rapallo (Monte Rosa) et de Livourne (Monte Nero), suscitent dans le monde des sans-filistes le plus vif intérêt. Il ne sera peut-être pas inutile d'indiquer où en est, à l'heure actuelle, cette question des ondes ultra-courtes.

Lorsque — il y a de cela une quarantaine d'années — Marconi décida d'employer les ondes électriques pour la télégraphie sans fil, il abandonna les ondes ultra-courtes pour adopter une longueur qui variait entre 10 et 50 mètres. C'est ce qu'on appelle, encore aujourd'hui, les ondes courtes. Successivement furent employées les ondes moyennes et les grandes ondes. A partir de 1916 cependant, le savant italien avait songé à revenir aux ultra-courtes. Mais la célèbre expérience qu'il mena à bien, en 1923, entre l'Angleterre et les îles du Cap-Vert, à l'aide du panfil *Eletra*, le persuada de l'efficacité plus grande, pour les services à longue distance, des ondes comprises entre 10 et 50 mètres (courtes). A l'heure actuelle, d'ailleurs, toute la radiotechnie des communications à grande distance se fonde sur l'emploi des dites ondes (10 à 25 mètres pendant le jour, 20 à 60 pendant la nuit).

Cependant Marconi n'a pas abandonné ses recherches sur les micro-ondes avec réflecteurs, pour les communications entre des points plus rapprochés. On admettait en général que ces micro-ondes n'avaient pas une portée supérieure à la portée optique. Les expériences de Marconi entre Roccadipapa et Capo Figari (Sardaigne) ont établi que, dans des conditions favorables et sans présenter un caractère de continuité absolue, les micro-ondes dépassent sensiblement cette portée optique.

Certes, le dernier mot n'est pas dit sur ce problème particulièrement délicat. Mais on peut faire confiance à celui qui, non content des conquêtes d'hier, poursuit infatigablement sa marche à l'étoile.

### Les nouveaux timbres-poste vaticans

La Cité du Vatican possède maintenant son bureau postal. On vient d'y mettre en vente une nouvelle série de timbres gravés à l'occasion du Congrès juridique international.

D'une valeur de 5, 10, 25, 75, 80 centimes et 1,25 lire, ils représentent deux sujets empruntés à des toiles célèbres de Raphaël : la Promulgation du Code Justinien (529) et la Promulgation des Décrétales de Grégoire IX (5 septembre 1234). Le Congrès de Rome avait commémoré, en effet, le quatorzième et le septième centenaire de deux événements particulièrement importants dans l'histoire du droit civil et du droit canon.

On se rappelle peut-être que le Code Justinien fut élaboré par une commission de juristes à la tête desquels se trouvait le fameux Tribonien, préfet du prétoire. Quant aux Décrétales grégoriennes, elles sont l'œuvre exclusive d'un Dominicain, saint Raymond de Penafort, que le Congrès a voulu honorer en le proposant comme docteur de l'Eglise.

### Premier sourire du printemps

C'est ainsi que s'intitule la poésie de Théophile Gautier, orgueil de toutes les anthologies, et où les hommes sont accusés de « courir à leurs œuvres perverses » (ce qui est une monumentale cheville, appelée par la rime « averses »).

Laissons nos contemporains courir, plus prosaïquement, vers le bifteck quotidien. Le printemps, fidèle à ces rendez-vous effrontés que lui fixe Février, est là, narquois, frisquet, lumineux, prometteur. Le Jardin botanique montre ses premières fleurettes.

Elles sont jaunes et mauves, toutes serrées les unes contre les autres, sans feuilles et presque à même le terreau. — « Non! cela ne s'appelle pas des primevères, cher Monsieur! » Sur les bancs du boulevard, les abonnements ont repris cours. Le chef de bureau pensionné a encore vieilli. Pas possible! Ses mains sont un peu plus tremblantes. Mais il noue son écharpe de laine à la mode des jeunes gandins. Et cela scandaliserait volontiers la pensionnaire du Home pour dames seules, âgées (et distinguées). A l'Université de Louvain, se préparent, dans le secret des comités d'action, les belles bagarres qui indiquent, plus sûrement que le calendrier, que l'hiver est fini, que les feuilles repoussent sur les arbres du bois d'Héverlé et que les professeurs seront bientôt en vacances.

Il faudrait dire cela en vers. Comme le bon Théo. Et l'on arriverait peut-être, après quelques tentatives, à mettre sur pied (sur leurs huit pieds) les octosyllabes d'une quatrains-slogan pour fabricants de chapeaux de paille.

### La grippe

C'est quelqu'un qui sait les usages. L'appendicite et la typhoïde arrivent sans prévenir en n'importe quel temps. La grippe vient à l'époque des sports d'hiver et des bals, entre une période de gel et une tombée de neige. On la reçoit avec certains égards, comme un détail de mode qui a des désagréments, mais qui vous fait ressembler au voisin. Soucieuse de ne pas faire de jaloux, elle apporte à chacun les mêmes symptômes et une honnête ration de fièvre. Elle est sensible aux bons traitements de ceux qui l'accueillent avec des fioles et des inhalateurs, des cachets et un thermomètre.

Sans doute pourrait-on rêver meilleure compagnie que ce fantôme qui tousse et qui éternue. Pourtant sa visite nous préserve d'en recevoir d'autres, plus inopportunes, comme celle du monsieur qui veut nous faire lire ses contes ou de la dame qui place des cartes pour la prochaine fête paroissiale.

Le tête-à-tête, l'intimité plaisent à cette personne exclusive et contagieuse, qui fait consigner la porte à nos amis et ôte à notre patron l'envie de venir voir si notre absence est justifiée. Et c'est alors qu'elle triomphe dans son outrecuidance jusqu'à partager notre lit, jusqu'à lire nos livres, jusqu'à fourrer le nez dans nos méditations. La grippe a l'autorité de quelqu'un qui a fait ses preuves. Le médecin lui-même ne discute pas avec elle. Il la traite avec égards et c'est nous qui payons.

Elle ne daigne même pas en nous quittant nous conférer le privilège de l'immunité. Au contraire, elle nous laisse, avec une particulière sensibilité, l'espoir de son prochain retour dans l'année. C'est ainsi qu'il y a des gens abonnés à la grippe comme au service de la voirie, sans le vouloir et avec résignation.

On pense que le *Docteur invraisemblable*, cette spirituelle création de Gomez de la Serna, eût trouvé à pareille disposition une cause originale. Il soignait deux vieilles filles perpétuellement grippées. En vain tenta-t-il de chasser la tenace maladie jusqu'au jour où il en découvrit, non pas le microbe, mais la raison. Les demoiselles travaillaient sous un abat-jour jaune et ne s'étaient jamais dit, par déférence fraternelle, ce qu'elles pensaient l'une de l'autre! Le Docteur invraisemblable leur suggéra d'acquiescer un abat-jour vert et provoqua entre elles une sérieuse querelle. La grippe prit la porte et jamais ne revint. Comme je le disais, c'est quelqu'un qui sait les usages. Et que fait fuir la couleur du printemps.

### L'humour de Mark Twain

Les Etats-Unis commémorent déjà le centenaire de Mark Twain. Il y a bien des choses dans le sourire de cet humoriste : de la froide raillerie et de l'absurde, du loufoque et du burlesque, de



la bouffonnerie et de l'émotion. Sans doute sommes-nous déconcertés, au premier abord, par le ton un peu rude et les plaisanteries parfois puériles de cet Américain cent pour cent. Pourtant, à le relire, on s'aperçoit qu'il a, dans ses premiers ouvrages, un sentiment très juste de ce qui plaît aux âmes neuves : aux enfants, aux gens du peuple. Nous voulons parler des *Aventures de Tom Sawyer*, du *Vol de l'éléphant blanc* qui touchent au merveilleux par l'absurde et sont, à cause d'une certaine simplicité d'effets, extrêmement sympathiques.

Si les héros légendaires du célèbre humoriste anglo-saxon sont demeurés bien vivants, c'est qu'ils avaient des qualités solides. Tom Sawyer l'impavide et le fameux Huckelberry Finn ont introduit l'humour dans l'aventure. En fait, ils traduisaient la philosophie souriante de leur créateur. Comme eux, Mark Twain avait mené une existence mouvementée, fait tous les métiers, connu la misère et les privations. Comme eux, il avait travaillé, accumulant, chemin faisant, d'instructives expériences sur les gens et sur la vie. Comme eux, il avait triomphé de tout par sa bonne humeur et son courage.

#### Contes et satires

Il est des contes de Mark Twain qui sont de véritables satires combien fines, combien tragiques pour qui sait deviner, sous le rire du clown, le sanglot.

Qui n'a lu *Comment je devins rédacteur d'une feuille rurale?*, cette aventure d'un journaliste-amateur qui, du jour au lendemain, dirige un journal d'agriculture! Il écrit froidement que les navets poussant sur les arbres, il convient de les secouer plutôt que de les arracher, que la citrouille est préférable à la framboise pour nourrir les vaches et autres billevesées de ce genre. En bref, une suave critique de l'incompétence qui doit triompher dans le journalisme au mépris de l'originalité.

Et cette inimitable histoire des jumeaux, l'un ne sachant pas s'il est son frère ou lui-même, l'un des deux ayant été noyé dans le bain à sa naissance! Et l'aventure bouffonne de la dame qui a peur de l'orage!

Mark Twain a pratiqué aussi la parodie avec talent. On n'en veut pour exemple que cet « à la manière de Shakespeare » où il fait entrer une telle multitude de personnages, de crimes, d'intrigues et de fantômes qu'il finit par ne plus s'y retrouver lui-même. Alors confessant au lecteur sa perplexité, il le prie bien aimablement d'essayer d'en sortir par les propres moyens de son imagination.

Certaines d'entre les *Esquisses humoristiques* de Mark Twain fâchent le lecteur européen, mais pourtant, si, pour les relire, on fait appel à l'esprit d'enfance, on s'aperçoit qu'après tout on n'est pas si loin d'*Alice au pays des merveilles* et que Lewis Carroll, Thackeray et Mark Twain ont plus d'une parenté.

#### Pénélope ou Xanthippe?

Il y a toute une littérature sur la mésentente du ménage Tolstoï. Les enfants de celui-ci ont fait tout ce qu'ils pouvaient pour attiser la querelle des partisans de leur père avec les partisans de leur mère. Et si eux-mêmes ne sont pas d'accord sur les torts réciproques de leurs parents, comment pourraient l'être des étrangers?

Voici vingt-cinq ans que l'auteur de *Guerre et Paix* est mort et les livres se succèdent qui font de lui un homme sublime ou un terrible égoïste, de sa femme, une Pénélope admirable ou une

Xanthippe affreuse. A propos de cet anniversaire, le dernier auteur qui parle veut naturellement avoir raison. C'est un familier de la famille Tolstoï. Il représente Sofia Andrevna comme un modèle des vertus ménagères. Elle aurait eu, à exceller dans ce domaine, grand mérite. Les Tolstoï étaient loin d'être riches et il fallait équilibrer non seulement les prodigalités et les négligences du maître, mais les dépenses des enfants qui affichaient un dédain cynique pour le tolstoïsme évangélique et les principes de leur père. Entre son mari et ses enfants la mère ne pouvait faire que figure de tyran domestique. Son mari par ses éclats et par ses écrits acheva de la peindre comme l'ange noir du foyer. Et ce fut la propension même du génie tolstoïen à grossir tout jusqu'au drame qui le conduisit à transformer de petites misères conjugales en malheur. Pour accentuer les traits de l'infidèle image, il y avait aussi les admirateurs de l'illustre écrivain, plus tolstoïens que lui-même et qui, en courtisans habiles, renchérisaient dès lors que le grand homme se plaignait de ce que sa femme l'empêchait de se fatiguer ou de se laisser importuner.

Que reproche-t-on à cette femme, sinon de n'avoir pas été héroïque avec éclat, de n'avoir pas été exceptionnelle? Toutes les femmes ne peuvent être exceptionnelles. Même si celle-ci s'était résignée à l'extravagante mission de son génial époux, elle n'en aurait pas moins dû le suppléer dans ses devoirs essentiels. Car si Tolstoï rêvait d'évangéliser le monde et de le sauver, il avait le plus complet mépris pour tout ce qui touchait à l'économie de sa maison et à l'éducation de ses enfants. S'il a pu prôner l'ascétisme, ne serait-ce pas à cause de cette main de femme qui, dans l'ombre, le défendait, sans qu'il s'en doutât, contre la logique et la rigueur de ses principes? L'auteur de cette mise au point cite à ce propos une histoire de mousse aux pommes que Tolstoï mangea de bon appétit. Il faudrait de temps en temps, semble-t-il, une histoire de mousse aux pommes pour que fussent trahis les génies et réhabilités les muses vieillissantes!

#### Une fête de l'éloquence

### CONSCIENCE de ROI!...

Panegyrique du Roi Albert

PAR LE

## PÈRE SANSON

«... le plus fameux de nos orateurs sacrés.»  
«... la plus belle voix de l'éloquence française...»



Il y aura foule les 16 et 17 mars prochain, à 5 heures, dans la grande salle des fêtes du Collège Saint-Michel, pour entendre l'illustre orateur exalter le « noble et grand Souverain dont la mort sera certainement aussi exemplaire que la vie... », qu'il faisait applaudir, le 17 février 1934, dans cette même salle, à l'heure où, là-bas, à Marchelles-Dames, le roi Albert expirait...

Cartes numérotées à 5, 10, 15, 20 et 25 francs, chez Lauweryns, 20, Treurenberg.

Cette conférence sera faite également : à Anvers, le 19 mars; à Gand, le 20 mars, à Charleroi, le 22 mars; à Tournai, le 23 mars; à Liège, le 26 mars.



## Sports d'hiver... divers

Voilà un jeu de mots qui a déjà bien servi! marmonne cet ami ronchon : vous savez bien, l'ami qui lit par-dessus l'épaule de chaque chroniqueur.

Comme si je visais à l'originalité dans cette chronique de février! Disons-nous bien, une fois pour toutes, que la chasse à l'inédit est de toutes la plus vaine. « Cliché » : le mot est vite dit. Mais les troubadours auraient-ils touché le cœur de leur « madonna », s'ils n'avaient commencé, invariablement, par chanter la reverdie, les petits oiseaux dans le buisson d'épines noires?

Il est donc entendu que février, le mois le plus court, est béni du même cœur par l'économiste fonctionnaire et par l'amateur de ski. Le ski, sans s. Car il s'agit à peine de ces longs patins de bois qui vont par paires et qui vous emportent dans de fantastiques glissades. Les skis jumelés, c'est du sport. Le ski, c'est la mode. Au même titre que la veste en léopard et l'anarchisme épidermique d'André Gide. Demandez à tous ceux-là, à toutes celles qui mettent au pillage les bonneteries et le comptoir de l'opticien aux verres fumés, s'ils sont capables — seulement — de tenir par le bon bout la canne à rondelle qui figure sur toutes les affiches de l'agence suisse (avec la Croix Blanche et la Jungfrau)...

La crise économique est fort arrangeuse. Jamais les compagnies de chemin de fer n'ont transporté tant de touristes. Il neige des hivernants. Par rafales. Dans leur vaste sacoche de cuir frais, les contrôleurs fédéraux enfouissent des milliers de billets. A tarif réduit. Les actionnaires du téléphérique et du funiculaire à traction verticale songent, en se frottant les mains, à la pergola qu'ils achèteront, loin des pics vierges et du ranz des vaches, quelque part sur la Côte d'Argent. On nous assure que les Suisses en sont restés au franc-or. Encore une invention des financiers. Moi je vous dis, prospectus illustrés à l'appui, qu'il fait bon vivre à 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer — et moins cher qu'à Bruxelles, pardi!

Aussi, pour les pères de famille, quel cauchemar!

— Je t'assure, papa, cela ne coûte que 850 francs, voyage compris.

— Des francs suisses! fait le père, narquois.

Mais il faut bien se rendre à l'évidence. Qui ne voudrait lâcher un billet bleu pour initier son héritière aux joies mondaines de la luge et du bob? On en parlera sous le lustre, bien longtemps...

L'heure est venue de l'équipement. Les plus débrouillards empruntent les chandails et les souliers ferrés du Nemrod de la famille. Par malheur, les journaux de modes multiplient leurs conseils. On a vu Mistinguett lisant *Paris-Soir* dans la neige; on a vu Noël-Noël sur un brancard, infirme mais élégant tout de même. Les aiguilles du tricot ont soudain mille attraits. La grand-maman est réquisitionnée. Elle abandonnera ses éternelles chaussettes à l'usage du gendre vertueux, et elle fera — rayures orange et vert pomme — un polo qu'on ira jeter par-dessus les chalets de Davos ou de Saint-Moritz. Comme la neige pénètre par tous les interstices, il n'est que de s'approvisionner en fermetures-éclair. L'album de pensées est superflu. Monsieur Perrichon n'emmène plus sa fille. Celle-ci part seule. Sur le registre de l'hôtel, elle n'inscrira pas son âge. Mais son adresse, pour que nul n'en ignore.

Les skis, on les loue là-bas, sur place. Heureusement! Tourneurs et polisseurs ne suffiraient pas à la demande. Ce sont toujours les mêmes qui se font chausser.

Les skis sont indigènes, tout comme le professeur de ski. Nous le retrouverons en 1945, dans le titre d'une roman de mœurs.

Ainsi Paul Bourget a-t-il écrit, avec le décalage nécessaire, *le Danseur mondain*. Les montagnards sont là. Ils sont même un peu là! Tel qui eût passé sa vie à traire les chèvres, à fabriquer du fromage par roues de charrette dans une cahute malodorante, joue au joli cœur. Le professeur de ski a trouvé sa voie : la voie descendante. Il vous enseigne la voltige, à éviter la bûche et à dévaler la pente en tant de minutes, tant de secondes — et deux cinquièmes.

Les conducteurs de traîneaux ont moins de succès auprès des belles étrangères emmitouflées. Ils font pourtant des effets de sonnailles et garnissent la mèche du fouet de pompons internationaux. Mais aussi quelle aubaine pour les fabricants de coucous, d'hirondelles sauvages et d'encriers à tête de cerf! Les usines sont dans la vallée : à Bâle, à Zurich, à Lausanne. Le marchand, qui, d'aventure, est juif et vend, l'été, des chapelets à Lourdes, n'a plus qu'à louer les services d'un villageois authentique et de préférence octogénaire, qui, dans l'arrière-boutique, s'évertue à creuser au couteau le fourneau d'une tête de pipe.

La patinoire est réservée aux vedettes. Il faut être Sonia Henje pour se risquer aujourd'hui sur la glace, devant un parterre de critiques qui boivent des boissons chaudes sous des parasols de couleur. Le ski, c'est plus discret. Cela se passe loin des foules. Les chutes sont amorties par la neige, et l'amour-propre par la solitude. C'est pourquoi les patinoires, remises à neuf chaque matin par le grattoir et le tuyau d'arrosage, ne servent plus guère qu'à des compétitions internationales. Le prestige des peuples se joue sur le « central » de Davos, comme il se rejouera, juillet venu, sur le « central » de Wimbledon. Le hockey sur glace est roi. Adresse et patinage. Brutalité et fantaisie. Des arcs qui se croisent, des voltes brisées dans leur élan, un palet qui entre dans une cage... Pour maintenir leur royauté, les *Monarchs* (Canadiens) ont traversé l'Atlantique. Chaque fois qu'ils jouent, le public se presse, avec le secret espoir que le dompteur sera mangé.

La Suisse est un pays charmant. L'emblème de la Croix-Rouge flotte sur tous les hôtels, comme sur autant de lazarets. Cela signifie que vous pouvez hardiment vous briser la jambe, entrer avec votre luge dans le décor fait d'un remblai de glace. Les infirmières sont toutes diplômées. Et si vous cassez votre montre, les horlogers de Thoune sont excellents... mais ceux de Berne sont meilleurs.

Les amis qui reviennent ont le cuir tanné, la poche vide et les chevilles en fort mauvais état. Ils n'ont pas envoyé beaucoup de cartes-postales. « Parce que, dans les pays à change élevé, ce sont les petites dépenses, n'est-ce-pas? qui coûtent le plus cher ». Nous voudrions pouvoir les ébahir en leur racontant les prouesses de la neige belge, que les moineaux du Parc ont manqué de miettes tout un matin, que deux compagnies de chasseurs ardennais ont déblayé la route de la Baraque-Michel... Coquin de sort! Le soleil de février met une tiédeur dans le ciel bleu et mauve...

C'est bien la chance du chroniqueur. Écrit-il de la neige : voici le printemps!

FERNAND DESONAY,  
Professeur à l'Université de Liège.

---

## CATHOLIQUES BELGES

abonnez-vous à

La revue catholique  
des idées et des faits



## La crise économique et l'art militaire

Que le lecteur ne s'effraie pas. Nous ne désirons nullement ajouter aux études touffues et contradictoires, dont les économistes parsèment le monde, sans résultats bien concluants, un chapitre nouveau.

Notre intention est plus simple. Nous voulons montrer les analogies qui existent entre la crise économique actuelle et la crise militaire qui de 1914 à 1918 a dévasté le monde.

On a décrit bien souvent l'impuissance des généraux devant les problèmes posés dans la dernière guerre. Les critiques qu'on leur a adressées n'étaient pas sans fondement. Elles pêchaient cependant souvent par deux défauts, le manque d'objectivité et l'absence de bienveillance.

Aujourd'hui, les soldats pourraient à leur tour se tourner vers les hommes d'État et leur demander si les efforts qu'ils déploient dans la guerre économique sont plus efficaces et plus heureux.

En réalité, les états-majors de l'avant-guerre et les dirigeants qui, aujourd'hui, sont aux prises avec le spectre redoutable de la dépression mondiale ont commis la même erreur, celle de croire que le problème à résoudre était semblable à ceux d'autrefois et pouvait être résolu par les mêmes moyens.

Les militaires s'étaient laissé absorber trop exclusivement par l'étude des guerres du passé. Ils avaient scruté avec une attention passionnée les dispositions prises jadis par les grands capitaines, démonté patiemment leurs manœuvres, scruté leur psychologie, mis à jour les sources de leurs succès. A aucune époque de l'histoire, l'instruction des officiers, dans le domaine strictement professionnel, n'avait atteint un degré aussi élevé; mais c'est précisément cette spécialisation excessive qui devait rendre leurs efforts stériles et engendrer leurs désillusions. Leurs connaissances politiques et économiques n'avaient pas été développées, les transformations profondes que l'accroissement grandiose des moyens de transport et la rapidité des communications de tous genres allaient apporter à l'art de la guerre leur avaient en grande partie échappé. Ils ignoraient tout des questions financières et n'avaient pas d'idée précise des possibilités de l'industrie.

Certes, les généraux savaient bien que les masses à diriger étaient beaucoup plus nombreuses qu'autrefois et ils s'étaient attachés avec conscience et succès à en régler les mouvements, les ravitaillements et les manœuvres stratégiques et tactiques. Mais le fait que le caractère même de la guerre avait changé leur avait échappé, avec les conséquences inévitables qu'il entraînait.

Ils croyaient que, comme jadis, ce seraient seulement les soldats qui se livreraient bataille et que, après quelques rencontres, le vaincu amènerait son pavillon, admettrait sa défaite et signerait un traité qui consacrerait celle-ci. Après quoi chacun rentrerait chez soi et reprendrait ses occupations pacifiques.

Ils pensaient que la guerre serait courte et ils étaient encouragés dans cette conviction par les économistes qui soutenaient gravement que la prolongation du conflit au delà d'une durée de quelques mois plongerait les belligérants dans la famine.

L'erreur des hommes d'État sur la nature et l'ordre de grandeur de la crise qui étreint le monde a été tout à fait comparable à celle des militaires. Comme eux, ils se sont crus d'abord en présence d'un phénomène semblable à ceux du passé et ce n'est que progressivement et en somme plus lentement que les militaires

qu'ils se sont rendu compte de l'impuissance des remèdes employés autrefois.

De même qu'en 1915 Joffre s'obstinait à lancer contre des obstacles insurmontables d'innombrables vagues humaines dans l'espoir que les sacrifices héroïques des soldats compenseraient l'indigence des conceptions intellectuelles, de même les dirigeants des pays anémiés par la dépression ne peuvent opposer aux épreuves journalières que des remèdes traditionnels, où n'apparaît, avec fermeté, aucune ligne de conduite nouvelle, n'hésitant pas à desserrer les entraves du passé.

En 1915, des esprits indépendants, convaincus de l'impossibilité d'obtenir alors la victoire sur le théâtre occidental, avaient conçu l'expédition des Dardanelles, qui pouvait, à peu de frais, rétablir les communications avec la Russie chancelante, faire entrer les peuples balkaniques dans les rangs des Alliés et prendre l'Allemagne à revers par la ligne de moindre résistance. Cette idée, cependant féconde, rassembla contre elle la coalition des théories militaires classiques et le conservatisme inné des masses. Elle se heurta à tant de mauvaises volontés, d'ailleurs sincères, et à tant d'inerties, dictées par le scepticisme, qu'elle aboutit à un échec complet. Il fallut l'année 1918 pour la faire revivre et démontrer par la victoire l'importance du théâtre oriental. Entre-temps des centaines de milliers d'hommes s'étaient fait tuer dans des combats sans espoir et la Russie s'était effondrée.

Ainsi, dans la lutte économique, toute idée qui s'écarte des routes tracées depuis longtemps excite bien plus la recherche des objections que le désir d'un examen bienveillant. Il est aisé de distinguer dans la conduite de la dernière guerre le souci de coordonner les efforts d'une coalition disparate pour produire une action d'ensemble. Au contraire, dans le conflit économique l'agitation de bien des pays européens ressemble au combat désordonné de spadassins qui, les yeux bandés, se portent des coups fourrés et multiplient leurs estocades aveugles à chaque blessure nouvelle.

De même que les talents des généraux n'ont pu seuls gagner la guerre, il est raisonnable d'augurer que les efforts désordonnés des gouvernements ne vaincront pas la crise. Et cependant, aussi bien que la guerre a été gagnée, la crise finira quelque jour, laissant derrière elle des vainqueurs et des vaincus.

Il est donc utile de déterminer les facteurs fondamentaux qui ont fini par assurer la victoire militaire, car il est infiniment probable que ce sont eux aussi qui mettront fin à la période désastreuse que nous traversons.

\* \* \*

La guerre militaire a été gagnée par la supériorité matérielle des Alliés et par l'endurance sans précédent des soldats.

Les victoires retentissantes et répétées que le maréchal Foch a remportées pendant l'été et l'automne de 1918, avec une maîtrise digne des grands capitaines, ont précipité l'issue de la lutte, mais n'en ont pas été la cause profonde. A partir de l'échec des dernières offensives de Ludendorff, l'affaiblissement de l'Allemagne était tel que l'entrée en ligne progressive de la jeune armée américaine devait rompre d'une façon décisive l'équilibre des forces en présence et rendait inéluctable le dénouement. Les victoires des Alliés n'ont fait qu'illustrer cette situation nouvelle d'une façon éclatante.

La supériorité matérielle, née de l'afflux des ressources du monde entier, a donc été un des facteurs principaux de la victoire finale.

Ce facteur est certainement à l'œuvre aussi dans le déroulement douloureux de la dépression actuelle. Sans se livrer à une étude approfondie de la structure économique des nations, il est aisé de voir après plus de cinq années de crise que les pays qui dispo-



sent d'un grand marché intérieur, ceux qui sont à la tête d'un empire mondial, ceux dont le territoire possède en abondance les matières premières, ceux dont la population est frugale et sobre sont les détenteurs de la supériorité matérielle dans la lutte économique. Il faut avoir le courage de reconnaître que la Belgique n'est pas privilégiée à ce point de vue.

Mais cette supériorité fut loin d'être le seul élément de la victoire militaire. Sans l'endurance extraordinaire des soldats elle eût été sans utilité. La défaite serait arrivée avant que le matériel ait pu faire sentir son poids.

Quelle était donc l'origine de cette endurance, de ce stoïcisme tout à fait exceptionnel dans l'histoire militaire? Elle provenait de deux causes, toutes les deux d'ordre moral : le sentiment de l'équité et la confiance.

Le soldat belge avait le sentiment profond de se dresser contre un attentat inique infligé à son pays, le Français celui de défendre sa patrie contre un assassinat prémédité, tandis que l'Anglais avait pris les armes pour des raisons morales où la violation de la Belgique entraînait pour une très large part.

C'est la conviction de combattre pour une cause juste qui a soutenu tous ces hommes pendant de longues années. Au milieu des pires épreuves et quand tout semblait perdu, le rappel de la félonie allemande n'a jamais manqué de provoquer un renouveau d'énergie chez les soldats les plus accablés.

Au contraire, la Russie, entrée dans la guerre pour des raisons que son peuple ne pouvait concevoir, s'est effondrée faute de ressort moral. La Turquie, la Bulgarie, mobilisées pour satisfaire des marchandages inspirés par la cupidité, ont donné à l'Allemagne le signal de la débâcle, tandis que l'Autriche-Hongrie s'écroulait parce qu'elle n'était pas une nation; mais un agglomérat administratif dont bien des soldats souhaitaient la dislocation.

La guerre militaire a montré clairement que dans l'état actuel de la civilisation on ne peut conduire les masses à travers des épreuves prolongées, si elles ne sont pas convaincues que leurs sacrifices sont justifiés par l'équité. Plus la crise est dure, plus leur susceptibilité à cet égard augmente.

Ce n'est pas tant dans les statistiques et dans les chiffres qu'il faut chercher le degré de résistance qu'un peuple oppose à l'épreuve, mais bien dans l'état d'âme avec lequel il la supporte.

\* \* \*

La confiance enfin a exercé elle aussi une influence essentielle dans la guerre. Il est presque puéril de dire qu'il ne suffit pas de l'appeler pour la faire naître. La confiance dans les chefs n'est fondée ni sur le nombre des galons, ni sur la longueur des titres; elle repose sur une supériorité morale reconnue chez eux par tous ceux qui doivent obéir et souffrir.

Joffre jouissait certainement de la confiance de l'armée française. Il ne la devait certainement pas à ses dons intellectuels qui n'avaient rien de transcendant, mais à sa nature même. Sa simplicité, son calme légendaire, sa vie laborieuse, conforme à l'austérité des temps, l'indiscutable intégrité de son caractère commandaient le respect et engendraient la sympathie de la masse armée qui peinait aux tranchées. La disgrâce du premier généralissime, fut certainement une des plus lourdes fautes psychologiques que le gouvernement français ait commise pendant la guerre. L'arrivée du général Nivelle, au milieu d'une atmosphère d'intrigues, jeta le déséquilibre dans le moral de l'armée et au premier échec des troubles graves ravagèrent des corps entiers qui, sous Joffre, avaient donné les preuves les plus éclatantes de leur attachement au devoir.

Le prestige et l'exemple sont inséparables de la confiance, talisman des conducteurs d'hommes. La figure qui personnifie

le mieux cette vérité fut certainement, dans la guerre, celle du roi Albert. Soit qu'un sentiment profond du devoir ait dicté sa conduite, soit qu'elle ait été inspirée directement par l'instinct profond qui guide les véritables chefs, il avait compris que pendant la lutte sa place était en permanence au cœur même de l'armée.

Il ne se passait guère de jour où le soldat ne constatât que le Souverain comprenait et partageait ses épreuves. Les liens indestructibles qui se créaient ainsi entre lui et l'armée ne se traduisaient par aucune manifestation bruyante; mais assuraient cette communauté de volonté sans laquelle aucune victoire n'est possible, non seulement, dans l'ordre militaire; mais encore dans n'importe quel combat.

Quand, aux tranchées, la haute silhouette passait lentement, se penchant sur l'humble soldat, s'intéressant à ses travaux et à ses peines, personne ne commentait longuement l'incident; mais au détour du chemin de bois le troupiers s'arrêtaient et suivaient d'un long regard le chef suprême qui poursuivait sa route.

Le terrassier reprenait sa tâche avec plus de courage, la corvée trouvait son fardeau plus léger, les fronts accablés par l'exil redevenaient sereins. Quand, les souliers couverts de la boue commune et le manteau percé par les brumes de l'Yser, le grand chef rentrait dans sa maison modeste, au milieu des soldats, un souffle avait passé qui rendait la confiance et l'espoir.

Pour conduire les hommes il faut montrer l'exemple. Ceux qui ne le savent pas sont voués à l'échec. Conseiller la souffrance sans se priver soi-même, c'est agir comme l'officier indigne qui, tapis au fond de la tranchée, ordonne à ses soldats de monter à l'assaut, en se garant lui-même. Ces assauts-là ne réussissent jamais et ceux qui les commandent n'atteignent qu'au ridicule. Il en irait de même de l'intrigant qui prêche le désintéressement et du gourmand qui recommande le jeûne.

Pour vaincre, il faut, quelle que soit la nature de l'épreuve, éveiller et nourrir la volonté de vaincre. Cette volonté, ce ne sont ni des plans compliqués, ni des conceptions savantes qui peuvent la créer. Les grands élans des peuples ont toujours été dus à une mystique ou à un sentiment puissant, implanté dans les cœurs, jamais à des intérêts matériels, générateurs d'antagonismes et de discordes.

Ce qui a fait le succès de Roosevelt, de Mussolini et d'Hitler, ce n'est pas l'exposé de quelque plan confus, auquel la masse n'a jamais rien compris; mais la mise en valeur des sentiments profonds qui hantent l'âme des foules.

De quoi s'agit-il, se demandait Foch à la veille de chaque décision vitale. Dans le tournoiement des intérêts particuliers, des ambitions individuelles et des détails obsédants de la vie quotidienne, a-t-on pris le loisir de résoudre cette question pour le bien général? N'est-ce pas avant tout le moral de la nation qu'il faudra it affermir?

Lieutenant-colonel C. REQUETTE.

#### ABONNEMENTS A L'ÉTRANGER

Le prix de l'abonnement pour l'étranger est fixé comme suit :

- |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |           |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| I. — Pour le Grand-Duché de Luxembourg . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 | 17 belgas |
| II. — Pour le Congo belge . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              | 25 belgas |
| III. — Pour l'Albanie, Algérie, Allemagne, Argentine, Autriche, Bulgarie, Congo français, Côte d'Ivoire, Espagne, Esthonie, Ethiopie, France, Gabon, Grèce, Guinée française, Haïti, Hongrie, Lettonie, Maroc, Martinique, Mauritanie, Niger-Oubangi-Charl, Paraguay, Pays-Bas, Perse, Pologne, Portugal et colonies, Réunion, Roumanie, Salvador, Sarre, Sénégal, Serbie, Croatie et Slavonie, Somalis, Soudan, Tchad, Tchécoslovaquie, Terre-Neuve, Tunisie, Turquie, Uruguay, Républiques Soviétiques Socialistes, Brésil, Égypte, Mexique, Equateur. . . . . | 25 belgas |
| V. — Pour tous les autres pays . . . . .                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | 28 belgas |



## L'expansion de l'univers et l'âge du monde

L'EXPANSION DE L'ESPACE

Bien des merveilles nous seraient inconnues sans l'invention de ce prodigieux instrument qui se nomme le télescope. Entre l'univers imaginé par les anciens et le nôtre, la marge est grande. A tout le moins, celle qui sépare le volume d'un petit pois de celui de la terre entière. Et la terre, on le sait, a 12,700 kilomètres de diamètre! Pour ceux qui tiendraient la chose pour négligeable, estimant qu'il ne s'agit là que d'une simple question d'échelle, j'ajouterai que d'autres différences, et très profondes cette fois, distinguent notre conception actuelle du monde de toutes celles qui l'ont précédée. La théorie de la relativité en est la grande responsable. Et quand je dis la théorie de la relativité, je ne pense pas seulement ni surtout au corps de doctrine proposé par Einstein en 1905, mais à certains de ses prolongements immédiats et, en particulier, à l'un d'eux, marqué pour un triomphal destin.

Le lecteur voudra bien m'excuser de rappeler quelques considérations que j'ai développées longuement à cette même place (1). Mais peut-être vaut-il mieux, pour l'intelligence de ce qui va suivre, retracer brièvement l'évolution des doctrines « cosmologiques » relativistes.

### L'UNIVERS D'EINSTEIN ET L'UNIVERS DE DE SITTER

En 1916, développant sa théorie « restreinte », celle de 1905, Einstein crée la théorie de la relativité généralisée; il en déduit une nouvelle loi de la gravitation qui généralise celle de Newton et propose un type d'univers compatible avec les équations de sa théorie. L'univers d'Einstein est fini; il ressemble à une vaste agglomération sillonnée de mobiles qui se déplacent au gré de leur fantaisie et où le tassement a presque atteint son maximum.

Peu après, le savant hollandais W. de Sitter propose un autre type d'univers, lui aussi compatible avec les équations relativistes. L'espace, selon de Sitter, est plutôt un immense désert dont les rares occupants se fuient mutuellement.

L'offre mathématique, selon la pittoresque expression d'Anaré George, dépasse la demande physique. Des deux solutions possibles offertes par le calcul, une seule, assurément, est réalisée. Laquelle?

Comme on ne peut raisonnablement parler de densité matérielle que dans un espace assez vaste, c'est aux instruments puissants et à eux seuls qu'on va demander de trancher le dilemme. Le télescope du mont Wilson et les savants américains font bientôt merveille. Les documents s'accumulent, les bornes de l'univers reculent éperdument, mais l'énigme se dérobe. Le monde ressemble bien à l'univers-agglomération d'Einstein, mais la circulation y est désespérément monotone: les nébuleuses se fuient toutes.

Cruel dilemme! Les deux solutions proposées sont les seules, on le sait. Elles sont théoriquement opposées. Et pourtant l'une et l'autre sont partiellement réalisées.

Plus de dix ans se passent et tandis que les observateurs multiplient leurs efforts, la théorie de la relativité généralisée est violemment combattue, les idées « cosmologiques » d'Einstein tenues pour vaines. On attend le savant qui tirera l'astronomie de sa crise de croissance.

(1) Voir *La Revue catholique* des 24 juin, 2 septembre, 23 septembre, 2 décembre 1932, 24 février et 3 mars 1933, et plus spécialement les trois derniers numéros cités.

En 1930, le monde savant attend toujours. Cependant que depuis trois ans, c'est chose faite. Et, chose remarquable, c'est chez nous que l'événement s'est produit. En 1927, un jeune savant belge, l'abbé Georges Lemaître, a publié aux *Annales de la Société scientifique de Bruxelles* un mémoire qui donne enfin la clé de l'énigme. En voici, abstraction faite de l'appareil mathématique qui en précise toute la valeur, l'idée fondamentale. Einstein et de Sitter admettent implicitement tous deux une hypothèse, cause de tout le mal. Selon eux, l'univers est en équilibre, sa grandeur ne varie pas. Si l'on suppose, au contraire, la grandeur de ce dernier variable, les difficultés s'évanouissent. L'univers a pu être plein comme un œuf, à la manière de celui conçu par Einstein; mais il se dilate sans cesse, il devient de plus en plus vide; bref, plus il vieillit, plus il ressemble, sans toutefois s'identifier complètement avec lui, à l'univers décrit par de Sitter.

Ainsi, non seulement l'univers est immense, mais il grandit sans cesse. Ses dimensions ne sont pas fixes, comme celles d'une boule de billard, par exemple. Le monde ressemble plutôt à un immense ballon élastique qui se gonflerait sans trêve. S'il augmente de volume, c'est évidemment qu'il est fini, que

*Par delà le soleil, par delà les éthers,  
Par delà les confins des sphères étoilées,*

il n'y a plus d'autres soleils, du moins appartenant à notre univers, d'autres soleils sur lesquels l'observation aura quelque jour prise. Non, l'univers est borné mais sans limites, comme la surface d'une sphère sur laquelle on peut se mouvoir sans cesse et sans jamais rencontrer de frontière. Mais les bornes extrêmes de cet univers sont essentiellement mobiles et comme la distance de deux points fixés sur l'enveloppe d'un ballon élastique grandit d'autant plus que la surface de cette enveloppe augmente elle-même, ainsi l'expansion de notre univers a pour conséquence de faire croître dans un même rapport les distances mutuelles des nébuleuses. Telle est la raison simple pour laquelle se fuient les nébuleuses extragalactiques.

Tout ceci est maintenant bien connu du grand public. Le « puisant éclairage » du prix Francqui a définitivement mis en vedette le savant belge et son œuvre. On n'ignore plus, du moins dans les milieux cultivés, que l'abbé Lemaître est l'auteur d'une théorie de l'univers en expansion. Ce que l'on sait moins, c'est que, alors qu'il grandissait l'espace au delà de ce que l'imagination la plus féconde eût osé concevoir, l'abbé Lemaître a considérablement réduit la durée des temps astronomiques. Y aurait-il des principes de compensation ignorés entre grandeurs physiques associées?

### L'AGE DE LA TERRE

Il y a peu de temps, dans plusieurs conférences prononcées à Bruxelles, l'abbé Lemaître a livré l'essentiel de sa pensée touchant l'âge du monde (1). Problème passionnant mais dont la réponse est d'autant moins nette que l'on s'élève dans la hiérarchie des êtres astronomiques.

Car on donne couramment au mot « monde » plusieurs sens très différents. Le « tour du monde » accompli par l'aviateur américain Willy Post dans le temps-record d'une dizaine de jours est évidem-

(1) Les considérations qui suivent résument l'une de ces conférences. Dès à présent, je prie le lecteur de remarquer que les vues relatives à l'âge de la terre ne sont pas dues à notre compatriote; qu'au contraire, celles touchant l'âge des étoiles lui sont personnelles, conséquences de sa théorie de l'espace en expansion; qu'enfin, l'abbé Lemaître est, à ma connaissance, le premier savant qui ait posé le problème très délicat de l'âge probable de la matière.



ment celui de la terre. S'agit-il de l'âge de notre planète, la réponse est assez précise, diverses méthodes ayant permis d'évaluer cet âge et fourni des résultats assez concordants.

La première, ayant quelque valeur scientifique, date de 1715. Elle est due, selon Jeans, à Halley. Le principe de la méthode imaginée par l'astronome anglais est fort simple. On sait que les fleuves apportent à la mer des eaux contenant des sels en solution; on sait aussi que l'eau des océans s'évapore et retourne aux fleuves tandis que le sel s'accumule au fond des mers. Pour se former, les solutions salines aujourd'hui observées ont exigé un temps considérable que l'on calcule aisément si l'on connaît la quantité moyenne de sel amené à la mer en un temps donné. L'application de la méthode de Halley montre que la terre est vieille d'au moins quelques centaines de millions d'années.

Une méthode, plus précise déjà, est fournie par l'examen de l'épaisseur des dépôts géologiques. Connaissant l'épaisseur moyenne de la couche de sédiments *actuellement* déposée en cent ans, par exemple, ainsi que l'épaisseur des terrains sédimentaires, une simple division fournit l'âge des couches les plus anciennes. On trouve pour ces dernières un âge de l'ordre de plusieurs centaines de millions et même du milliard d'années.

Tout cela ne va pas assurément sans quelque « extrapolation » gigantesque et peut-être le lecteur s'est-il demandé de quel droit l'on regarde, par exemple, comme constante la vitesse de sédimentation. Veut-on serrer de plus près la vérité, il importe de recourir à des méthodes moins rudimentaires que celle de Halley ou celle du « sablier géologique ».

La découverte des corps radioactifs a montré que certains éléments, tel le radium, se désintègrent spontanément. C'est ainsi que, par une longue chaîne de transformations, l'uranium engendre du radium qui, à son tour, se mue finalement en plomb. Or ces vitesses de transformation sont parfaitement déterminées et l'on sait de plus qu'elles ne dépendent d'aucun facteur physique connu : ni température, ni pression, ni voisinage d'autres corps, ni influence électrique ou magnétique ne ralentissent ou n'accélèrent les transformations radioactives. Nous voilà donc en présence d'une « horloge naturelle » d'une précision très grande. A nous d'en tirer parti. La chose est simple. Trouvons un échantillon d'uranium de l'âge de la terre; du coup, nous aurons fixé ce dernier. Chose remarquable, ce précieux échantillon a été découvert, et cela dans certaines roches où il est emprisonné depuis les temps lointains qui virent s'ébaucher la solidification de notre planète. Examinons pareil fragment d'uranium : sa fiche de vieillesse est à ses côtés. La quantité de plomb formé est là marquant irréfutablement la durée qui s'est écoulée depuis que sa désagrégation a commencé. Ici encore, les chiffres trouvés sont de l'ordre du milliard d'années.

Bref, si ces méthodes ne concordent pas à un millier ni même à un million d'années près, — nous n'en attendions pas tant de méthodes dont certaines sont assez suspectes — elles s'accordent cependant fort bien, en ce qui concerne l'ordre de grandeur de la quantité évaluée. Résultat capital et à lui seul suffisant pour nous permettre d'affirmer que, selon toute probabilité, la terre est vieille d'au moins un milliard d'années.

#### LE SOLEIL EST PLUS VIEUX QUE LA TERRE

Résultat surprenant aussi, si l'on pense aux quarante siècles qui, du haut des Pyramides, « contemplaient » les soldats de Bonaparte! Même en reculant très loin l'apparition de l'homme à la surface du globe, même en faisant jouer au maximum la durée des temps préhistoriques, nous sommes loin de compte. La marge est grande, une fois encore, entre quelques dizaines de milliers d'années et le milliard d'années exigé pour l'organisation de notre planète. Que

sera-ce lorsque nous passerons de notre humble habitat aux mondes plus vieux encore! Eh! oui, si étonnant que celui puisse paraître au lecteur peu familiarisé avec l'immense durée des temps astronomiques, un milliard ou deux milliards d'années sont loin de constituer tous ces temps. Si l'on tient pour acquis que le père précède nécessairement le fils et si, d'autre part, on veut bien convenir avec tous les savants que la terre n'est qu'un fragment de soleil qui s'est solidifié en se refroidissant, il faut bien accorder à ce dernier un âge supérieur à deux milliards d'années. Lequel?

A la vérité, la question est très délicate et les méthodes qui prétendent la résoudre, fort incertaines. Il y a peu de temps, on parlait couramment à ce propos de trillions (milliers de milliards) d'années. Et ce n'étaient pas, semblait-il, propos en l'air. L'à peu près est l'ennemi de l'exact et les savants passent pour de médiocres fantaisistes. On en parle aujourd'hui de moins en moins, confiait à son auditoire l'abbé Lemaitre. Ce qu'il omettait de dire, omission, au reste, bien compréhensible, c'est que lui-même avait porté le coup décisif à la théorie des « trillions » d'années.

EDGARD HEUCHAMPS.

Docteur en sciences physiques et mathématiques,  
ancien élève  
de l'Ecole normale supérieure de Paris.

(La fin de cette étude paraîtra dans notre prochain numéro.)

## Les Enigmes historiques

### L'Atlantide

#### et la première navigation transversale de l'Océan

Dans un livre curieux mais rarissime, paru à Gand en 1806, sous le titre : *La République des Champs-Elysées du Monde ancien*, un remarquable érudit brugeois, le magistrat Charles-Joseph de Grave, s'ingénia à prouver que la mystérieuse Atlantide, au sujet de laquelle les savants de tous les pays ont tant épilogué, se trouvait tout simplement en... Belgique. Thèse qui semble bien paradoxale, quel que soit le talent mis par son auteur à la défendre.

\* \* \*

Qu'il nous soit permis, pour notre part, de penser que l'Atlantide ne doit pas se situer en Asie, comme d'autres l'affirment généralement, mais dans les régions qui bornent les fleuves géants du Pérou et du Brésil, ces mêmes régions où notre compatriote le marquis de Wayrin a fait de si précieuses et si étonnantes explorations scientifiques.

Là, l'eau se meut sur des lits immenses, tombe en cataractes du ciel, jaillit du sous-sol, comble les lacs. Elle court sur les versants des montagnes, trempe le fouillis ignoré des forêts vierges, ronfle aux entrailles de la terre!

Là, l'imagination superstitieuse du gauchero peuple la rivière d'êtres fantastiques; c'est la sirène qui, par ses chants, engourdit le voyageur; le fantôme qui, la nuit, glisse sur les eaux turbulentes; enfin le terrible yacuruna — autre génie maléfique des fleuves.

Si l'on peut supposer que tous les territoires des vallées amazoniques furent autrefois occupés par la mer, on peut aussi se deman-



der si cette même Amazonie ne vit pas sillonner ses flots par des nefes phéniciennes?

Les Américains furent-ils, il y a des siècles, en contact — commerce ou guerre — avec les hommes de l'ancien continent? L'Amazonie ne serait-elle point l'Ophir biblique d'où venaient les bois précieux pour la construction du temple de Salomon? Est-ce par hasard enfin, que le gigantesque Amazones — le *rio rey*, le fleuve roi — a été, sur une partie de son cours, appelé Solimoëns, (Salomon), par les Brésiliens? Telles sont les troublantes questions qui viennent se poser à notre esprit et que M. Hirtzel, secrétaire de la Société des Américanistes de Belgique s'appretait à étudier lorsque la mort vint le surprendre.

\* \* \*

Un autre Américaniste belge, M. Henri Lauderay, dans un travail consacré à l'art Maya, se demande si ces Mayas qui, avant l'arrivée des conquérants espagnols, occupèrent les territoires au sud du plateau de l'Amaherac, ne seraient pas les frères ou les ancêtres des Egyptiens dont l'art et les croyances offrent avec ceux des Mayas de curieuses ressemblances.

« Sans tenir compte des similitudes frappantes entre l'alphabet égyptien et l'alphabet hiéroglyphique maya, tel que l'a fait connaître l'archéologue américain Leplengeon — fait remarquer M. Lauderay — on peut affirmer qu'il existe entre l'art maya et l'art égyptien des affinités pour le moins troublantes.

» L'hypogée de Rhamses IX rappelle la chambre noire du palais de Yaxihilan. Le temple de Der-el-Bhari à Thèbes, avec ses terrasses inclinées, comme celles des Mayas, a l'aspect et la structure du palais de Chacmultun. La pyramide de Sak Rarah, est presque la pyramide de Maya et les peintures murales égyptiennes ressemblent étrangement à celles du palais des Tigres de Chichen Itza. »

Mais, — a ajouté M. Virgilio Rodriguez Betetu, ministre de Guatemala à Madrid — les trois scribes qui apparaissent sur le tombeau de Chafrean, dans une ruine égyptienne, avec des rouleaux de papyrus et des palettes à dessiner des hiéroglyphes, sont presque identiques à ceux qui apparaissent dans la peinture maya du sépulcre de l'Akabdib.

Attendu que l'Américain Spider découvrit, dans les ruines Guatémaliennes de Capan, une inscription datant de 10,584 ans avant notre ère, alors que les égyptologues ne fixent la fondation de Memphis qu'à 7,000 ans avant Jésus-Christ, on est en droit de supposer que le berceau de la civilisation ne se trouverait pas en Asie comme on le suppose généralement, mais en Amérique Centrale. A l'appui de cette nouvelle thèse, le Dr Meyer fait remarquer que le mot Nil provenait du maya Nil (lieu d'abondance). Ce nom de Nil baptise en maya un affluent du fleuve Guatémalien Usumaceuta.

D'autre part, le savant espagnol, Mario Roso de Luna, qui publia jadis un livre concernant l'Atlantide, croit que ces Mayas auraient été les descendants des premiers Atlantes.

\* \* \*

Quoiqu'il en soit, nous voyons Platon affirmer que la grande île Atlantide se trouvait en face du détroit de Gades. Il ajoute que plus loin il y avait d'autres îles, et plus loin encore la grande terre ferme.

Cette grande terre ferme ne peut se situer qu'en Amérique, puisque Platon dit encore : « Au delà est la grande mer », c'est-à-dire le Pacifique.

Remarquons maintenant qu'en égyptien « Anti » signifie les hautes vallées et « Atlantis » le pays des hautes vallées. Or, « Anti » est le nom primitif de la Cordillère des Andes, dont les habitants actuels, dans la région équatoriale, conservent encore le nom des « Antis ».

Leur idiome est le keshua. Et, tant dans les signes égyptiens que dans le grec ancien, il y a un très grand nombre de mots keshuas, ainsi que l'ont prouvé l'égyptologue Bunsen et d'autres savants.

Ces considérations, jointes à d'autres rapprochements, permettent de conclure que ce furent les habitants de ces hautes vallées qui réalisèrent l'invasion simultanée de la Lybie, de l'Égypte, et d'une grande partie de l'Europe jusqu'à la Grèce. Critas rapporte en effet, que les Athéniens résistèrent à une infinité d'ennemis venus de la mer Atlantique.

D'autre part, il est aisé de se convaincre que les divinités pélasgiques ont leur nom à peine transformés en keshua. Ces noms furent importés d'Amérique au vieux continent. Belus, n'était-il pas, en effet, fils de Libye et de Neptune, c'est-à-dire d'une Africaine et d'un père venu de l'Océan? D'ailleurs, le culte de Baal fut identique au début à celui du Dieu Soleil qui déjà, existait en Amérique.

De sorte qu'enfin ce n'est pas une vaine utopie de déduire que la navigation transversale de l'Atlantique remonte à une époque bien antérieure au cataclysme de l'Atlantide.

\* \* \*

Dans le chapitre IX du livre I des *Rois*, le mot « Ophir » est écrit « Aypira ».

Dès lors, nous remarquons que « Aypira » ressemble étrangement à « Yapura », qui est le nom d'un des principaux affluents de l'Amazone ou fleuve Salomon.

Bien plus, mille noms de lieux sont communs aux indigènes de Yapura et aux Hébreux et Phéniciens!...

Pourquoi donc ne pas conclure que les Hébreux et Phéniciens se rencontrèrent sur les rives du fleuve américain Yapura et que là était la légendaire Ophir?

Nous savons, d'ailleurs, que les flottes de Salomon et d'Hiram employaient trois années à leurs voyages et nul doute que, si leur séjour avait eu lieu dans quelque partie de l'ancien continent, la tradition nous l'eût fait savoir!

D'analogues déductions nous feraient également retrouver en Amérique Equatoriale les lieux bibliques de Tardschich et Parvaïm... Mais il importe que nous ne lassions pas davantage ces lecteurs par les minuties d'un sujet aussi vaste qu'abstrait. Arrêtons-nous.

ALBERT DE BURBURE DE WESEMBEK.

## Lettres françaises de Wagner<sup>(1)</sup>

S'il est un homme qui, en dehors de ses œuvres, a fait le mieux connaître au monde ses pensées et les actions de sa vie, par ses écrits, sa correspondance, ses confidences personnelles, c'est assurément Richard Wagner. Ses lettres, notamment, adressées aux amis les plus divers, tout au long de son existence, le montrent au jour le jour dans le feu de son activité, qui ne s'interrompt jamais. Un très grand nombre en ont été conservées et publiées en série : elles forment des livres entiers, quelques-uns très importants, représentant chacun une tranche de vie. Ce sont d'abord les lettres à sa première femme, Minna, compagnon de sa vie depuis leur jeunesse orageuse jusqu'aux jours où la fortune commença

(1) Ces pages inédites serviront de préface et de postface à une édition des *Lettres françaises de Wagner*, qui paraîtront chez Grasset, à Paris.



à lui sourire; puis à celle qui fut sa grande passion, l'inspiratrice d'Iseult, Mathilde Wesendonck; et celles au mari de cette dernière, Otto Wesendonck, d'un tour tout différent et encore à un autre mari, le déplorable Hans de Bülow (à la vérité, la contre-partie de ces dernières, celles qui ont dû être échangées avec M<sup>me</sup> Cosima, nous a été discrètement cachée); même d'autres lettres d'amour écrites pendant un temps à une jeune fille, bourgeoise allemande, Mathilde Mayer, qui, si les circonstances s'y fussent autrement prêtées, aurait pu devenir M<sup>me</sup> Wagner. D'autre part, dans le domaine de l'activité artistique, la correspondance, d'un intérêt primordial, entre Wagner et Liszt; les lettres à Auguste Röckel, compagnon de 1848; celles à Th. Uhlig, Wilhelm Fischer, Ferdinand Heine, autres amis de Dresde, réunies en un volume; à Th. Apel, Emil Heckel, Ferdinand Praeger; d'autres volumes encore, provenant de diverses destinations, par exemple des lettres à la famille ou à divers amis et contemporains, les lettres de Bayreuth, aux artistes, aux patrons, aux éditeurs, etc. : toute une Bibliothèque par la lecture de laquelle revit, dans ses manifestations les plus hautes comme dans ses plus infimes détails, la personnalité protéiforme de Richard Wagner.

Oh! ce n'est pas lui qui s'est jamais dissimulé. Ses écrits publics sont, tout autant que ses lettres personnelles, des confidences par lesquelles, à chaque page, il se raconte, il se livre. Dans une de ses premières brochures imprimées sous le titre de *Communication à ses amis*, il déclare que, créateur d'un art nouveau, il en confie la destinée et le succès à ceux qui veulent l'escorter dans sa marche en avant : il les voudrait nombreux; mais ceux qui s'y refusent sont des ennemis. Pour se faire connaître aux uns comme aux autres, il raconte sa vie, dont il n'a pas atteint la moitié; c'est la première de ses autobiographies, et il en a écrit plusieurs. Il traçait quotidiennement, au moins sous forme de notes, ses souvenirs, le journal dont les éléments ont fini par s'agglomérer en un gros ouvrage, trois volumes publiés après sa mort sous le titre de *Mein Leben, Ma Vie*; rédigé, en partie sous sa dictée, par celle qui était devenue sa compagne, la fille de Liszt, Cosima, ce récit autobiographique s'arrête à l'époque où commencèrent entre elle et lui les relations qui devaient contribuer grandement à la fondation de ce que l'on peut appeler l'empire de Bayreuth. Il se peut qu'une suite en subsiste et nous réserve encore des surprises. Au surplus, d'autres sources abondent, qui nous renseignent sur la dernière partie de cette vie devenue glorieuse et triomphale.

Il ne serait d'ailleurs pas impossible de trouver d'autres renseignements dans les réalisations mêmes de l'œuvre d'art en certaines de ses parties.

Or, malgré cette abondance, cela n'est pas encore tout. Une autre série, et non la moins importante, fait encore défaut. Toutes ces lettres, tous ces livres ont été destinés à l'Allemagne, écrits et publiés en allemand. Mais il est en Europe un autre pays dont le voisinage, autant que la tournure et l'activité d'esprit, ont, en tout temps, attiré Wagner. C'est la France. L'auteur de *Tannhäuser* y est venu plusieurs fois, pensant y remplir sa mission d'art; il eut même l'intention de s'y fixer et y habiter. A quelles mésaventures donnèrent lieu ces projets, on le sait; mais ici, c'est uniquement par des renseignements du dehors que nous avons eu connaissance des faits et gestes de cet ordre et de ces temps. Le recueil des lettres françaises, complément nécessaire de celles qui ont été écrites et ont paru en Allemagne, manque encore.

Elles existent cependant. Quelques-unes sont éparpillées çà et là, imprimées dans divers périodiques; d'autres, restées ignorées, sont conservées dans des collections; elles n'ont jamais été recueillies méthodiquement comme l'ont été celles dont nous avons donné l'énumération sommaire.

Elles sont d'autant plus intéressantes pour nous que Wagner a écrit presque toutes ces lettres en français.

Un recueil de documents de cette nature et de cette provenance est donc nécessaire pour combler la lacune signalée.

Nous allons tenter de l'établir.

\* \* \*

Il n'est personne aujourd'hui pour discuter que Wagner soit un homme dont la place se situe sur un plan supérieur, un *Übermensch*. Il est si haut non seulement en raison de son génie de musicien et de poète, mais encore par l'universalité de ses conceptions.

Est-ce à dire pourtant qu'il ait atteint à la vérité philosophique? Voilà qui serait plus que discutable. Mais il a toujours aimé à discuter les idées, et il a rempli ses *Ecrits divers*, douze gros volumes, d'une quantité d'études théoriques, sur les sujets les plus divers, représentant une masse au moins aussi considérable que les huit drames musicaux (disons onze s'il faut compter la *Tétralogie* pour quatre) qui ont fait toute sa gloire.

Nous devons donc apprendre à voir en Wagner autre chose qu'un musicien. *Tondichter*, « poète de sons », comme il s'intitulait lui-même, il a voulu disserter sur tout. Jeune étudiant à l'Université de Leipzig, il suivit les leçons de doctes professeurs qui l'initiaient aux systèmes en faveur en leur temps; il s'efforça d'en pénétrer les arcanes; du moins apprit-il à parler le jargon propre à la philosophie allemande. Pour l'instant, il retint surtout ce qui, pour employer l'expression de leur maître à tous, Kant, était du domaine de la raison pratique plutôt que de la raison pure. On était à une époque où le problème des nationalités était dans toute son acuité : Wagner subit l'influence des « Discours à la nation allemande » où Fichte prêchait la résistance à ce qui relevait de l'influence française et soutenait la cause de « l'Etat fermé », l'isolement hautain de l'Allemagne au dedans de ses frontières; ou bien il percevait l'écho de la voix de Hegel qui, parmi des notions transcendantes, proclamait que l'intérêt national doit subordonner toute autre considération et affirmait que l'Allemand est le peuple élu.

Au reste, il varia souvent dans ses idées. Il serait vain de décerner à Wagner la qualité de philosophe : comme tel il ne fut jamais qu'un écho, un reflet, et se laissa toute sa vie aller d'influence à influence. Après ses premiers maîtres, il s'engoua de Feuerbach, qui n'était point du tout un philosophe d'université; après quoi il passa à Schopenhauer, qui disait tout le contraire. Puis, ayant reçu l'hommage de Nietzsche jeune, il admira ses premiers écrits, lorsqu'ils pouvaient s'accorder à ses propres conceptions; mais quand il n'eut plus trouvé en lui qu'un insuffisant admirateur, il lui tourna le dos. Le fait est que les principales raisons des pensées successives propres à l'immense égoïste que fut Wagner ont toujours été subordonnées à ses intérêts du moment, à la conception de ses œuvres, aux possibilités de leur exécution et de leur succès. Convenons que cela est légitime; mais il faudrait éviter de confondre ces préoccupations avec les causes métaphysiques.

Emile Faguet a défini plaisamment un jour les écrits philosophiques de Voltaire : « Un chaos d'idées claires ». Le dernier mot n'est pas très applicable à Wagner, car ses idées sont plutôt obscures. Mais quant au chaos, il est complet! Ce n'est point ici le lieu de chercher à en dégager l'essentiel. Il fallait pourtant, au moment où va être publié un nouveau choix de ses écrits — un peu plus terre à terre, ceux-ci, il faut l'avouer — définir dans sa réalité cette tendance générale de son esprit.

Cependant, il est deux points sur lesquels, parmi tant de contradictions, Wagner n'a jamais varié. L'un est la conscience qu'il eut de son génie : en quoi il eut bien raison. L'autre fut sa croyance en son pays et en sa race. Et ceci est de particulière importance.



Tenons-nous-en d'abord à ce qui est du domaine de son art.

Dès la première page de prose qu'il a laissée, profession de foi de ses vingt ans, on le voit déclarer, avec la superbe qu'on a à cet âge, que l'opéra allemand n'existe pas (après Mozart, Weber, Beethoven), que, donc, il faut le créer, et que « celui-là sera le maître qui écrira ni italien, ni français, ni allemand ». Qui sera ce maître, si ce n'est Richard Wagner? A vingt ans il l'a déjà avoué.

Passons presque à l'autre extrémité de sa vie. Au soir de son triomphe définitif, à l'issue de la première représentation de la Tétralogie à Bayreuth, il proclama, devant l'auditoire venu de toutes les nations du monde pour l'écouter :

« Nous avons enfin un art allemand. »

C'était donc lui qui, pensait-il, avait créé cet art.

A la fin des *Maîtres chanteurs*, dans la joie triomphale d'un dénouement, splendide apologie d'un esprit qui devait être universel, il fait chanter par Hans Sachs, son porte-parole, et répéter par le peuple :

« Honorez les maîtres allemands... Le Saint-Empire peut se dissoudre en poussière : il nous restera le saint art allemand. »

Et, comme le centenaire de Beethoven tombait en pleine guerre de 1870, il profita de cette commémoration, qui aurait dû être essentiellement fraternelle, pour emboucher la trompette guerrière et, au nom de l'Allemagne, marcher à l'assaut de l'ennemi héréditaire, momentanément vaincu.

Ainsi, l'on ne saurait dire que Wagner fut, comme son compatriote Schiller, un citoyen de l'humanité. Et ce qu'il y a de plus frappant, c'est de constater qu'en parlant comme il le faisait il y a tant d'années, il prenait en quelque sorte posture de prophète. Etennant l'horizon au delà des œuvres de l'art musical, nous voyons aujourd'hui que ce qu'il revendiquait pour son peuple est ce que celui-ci veut toujours. Wagner lui a dicté la formule de ses exigences. C'est lui qui, premier en Allemagne, souleva la question des races, proclamant la supériorité des Aryens sur les « Welches », comme il appelait injurieusement les peuples latins, et déclarant que les Allemands sont la seule race pure. Ses écrits contre les juifs ont paru scandaleux en leur temps : aujourd'hui, ils font autorité. On a prétendu que son pamphlet : *le Judaïsme dans la musique* n'avait d'autre raison qu'une rivalité d'artiste, contre Meyerbeer et Mendelssohn; qu'il soit quelque chose de cela, c'est possible, certain même : nous connaissons Wagner; mais ce n'est pas tout, et nous voyons aujourd'hui où ce principe de haine a conduit.

Nous lisons enfin dans les textes qui composent ce recueil maintes déclarations politiques sur lesquelles il n'est pas bien de nous arrêter dans cet avant-propos : sachons au moins qu'il s'en dégage une doctrine dont on ne parlait guère encore en son temps, et qui n'est autre que le pangermanisme.

\* \* \*

Et cependant, cette Allemagne qui était tout pour lui, Wagner dut s'en éloigner souvent et longtemps. Il le fit d'abord de son plein gré; plus tard par force. Vers quels pays se trouve-t-il alors? Ce ne fut pas vers l'Angleterre ou la Russie, où il ne fit qu'accepter quelques engagements momentanés pour y diriger des concerts; pas davantage vers l'Autriche, où il se consuma pendant une année en vains efforts pour tenter d'y faire jouer *Tristan et Iseult*. L'idée d'aller gagner de l'argent en Amérique lui apparut comme catastrophique et il ne s'y résigna pas. La Suisse lui fut hospitalière; mais il n'en fit qu'un lieu d'asile; quant à l'Italie, il n'y chercha que le soleil et le repos, et une place pour mourir. Dans ces divers pays, il n'a fait que passer.

Mais il en est un autre qui, quoi qu'il en eût, eut pour lui une attirance particulière et irrésistible : c'est la France. Ses querelles avec elle furent retentissantes; mais c'étaient des brouilles de dépit amoureux. A plusieurs reprises en sa vie il songea à venir s'y fixer. Il savait que Paris avait toujours été un lieu d'élection pour les musiciens : Gluck, esprit internationaliste, y était venu de son pays tchèque, puis d'Autriche, d'Italie, d'Allemagne, pour accomplir sa grande mission; Rossini y avait courbé les dilettantes sous les séductions de son sensualisme, et Meyerbeer, avec un talent plus laborieux et d'autres moyens d'action, s'y était posé en maître de l'opéra. Ces exemples tentèrent l'homme qui devait produire une œuvre dans l'ensemble foncièrement et, disons-le, glorieusement allemande. Il n'avait guère plus de vingt-cinq ans lorsqu'il se résolut à les suivre. Par un coup de tête par lequel se reconnaît son esprit impulsif autant que sa confiance en soi, il s'en vint du plus profond de l'Allemagne du Nord, voire des pays baltes, chercher fortune à Paris. Il n'y apportait rien, que l'espoir en son génie. Pauvre artiste inconnu et besogneux, il y végéta pendant près de trois ans; après quoi il dut retourner dans sa patrie allemande. Après sept nouvelles années, la révolution de 1848, dans laquelle il se compromit politiquement, l'en chassa; il retourna encore à Paris, la ville hospitalière aux proscrits; mais moins encore il ne trouva les possibilités d'y vivre. Il se réfugia en Suisse, et maintes fois on le vit passer notre frontière pour se distraire quelques jours, au fond dans l'espoir qu'un revirement quelconque lui permettrait de poursuivre en France son activité toujours en éveil. En effet, suivant son idée il revint à Paris pour la grande campagne qui devait aboutir à l'échec déplorable de *Tannhäuser* : il y fut encore deux ans, même davantage, car, ne sachant où se poser nulle part en Europe, il y retournait encore parfois malgré le désastre. Plus tard enfin, après l'intervention miraculeuse du roi de Bavière qui semblait lui promettre de rentrer en maître en Allemagne, restant toujours le jouet des événements, il dut partir de nouveau; et sait-on où il songea à obtenir la tranquillité qui le fuyait partout? Encore en France, où il chercha une résidence dans quelque ville du Midi. Quel étonnement ç'eût été pour nous si Wagner eût trouvé à Avignon ou à Toulouse l'atmosphère qui lui eût été favorable pour achever *Siegfried* et le *Crépuscule des dieux* et y commencer *Parsifal*! Cela ne se fit pas : il revint encore une fois en Suisse, puis aborda définitivement à Bayreuth, et de nouveaux événements lui interdirent de plus jamais rentrer en France, bien que ce fût peut-être son secret désir.

Il faut se garder de croire que les rapports de Wagner avec la France se résument uniquement en sa sottise *Capitulation* et les querelles qu'elle a provoquées. Il en a d'ailleurs fait bien d'autres, et plus graves, que nous verrons en leur temps. Il vivait à une époque où l'opposition des races n'avait pas encore atteint au degré d'acuité où elle est parvenue aujourd'hui; mais lui, toujours homme de l'avenir, il l'avait pressentie : il fut, bien avant 1870, bien avant aujourd'hui, le pur Allemand, spécifiquement Allemand, étranger et hostile au génie latin — l'esprit *welche*, comme il s'exprimait.

Cependant — et c'est là un effet de la versatilité de son caractère — à d'autres moments il manifestait une tendance toute contraire. Il n'était point incapable de discerner les qualités de l'esprit français. En même temps qu'il était âprement combattu, il vit venir à lui une partie du public anonyme qui lutta pour lui avec ardeur, et il en fut touché. Il eût certainement changé d'attitude et se fût déclaré heureux si, ayant vécu dix ans de plus, il eût été témoin des élans d'enthousiasme qui soulevèrent la jeunesse intellectuelle lorsqu'il lui fut enfin donné de le connaître par son œuvre. Et quant à ceux qu'il vit autour de lui à Paris en 1868, il reconnut en eux des amis ardents, compréhensifs, passion-



nés, et les correspondances qu'il entretenait avec eux ne sont pas les témoignages les moins suggestifs de ses rapports avec la France et les Français.

Les lettres françaises de Richard Wagner ont commencé d'être écrites dès avant son premier voyage à Paris. Elles se poursuivirent jusqu'à la veille de sa mort : quarante-cinq années presque entières. Elles forment donc un nouveau chapitre — un nouveau volume — de son autobiographie par lettres, différent, pour plusieurs raisons, de ceux que nous avons énumérés en commençant, mais non moins vivant, non moins varié, ni d'une valeur moindre. Certes, ce n'est guère dans ces lettres de France ou pour la France que, sauf dans de très rares exceptions, l'on trouvera de ces élans vers les hautes régions de la philosophie transcendante dont les écrits allemands de Wagner nous ont laissé, nous l'avons vu, maints exemplaires : ici, l'artiste est tout occupé des obligations de la vie pratique et c'est parmi les mille difficultés de son activité quotidienne que nous le verrons se débattre. C'est une histoire objective d'une partie de sa vie qui se formera ainsi ; mais, il faut tout connaître, et ceci n'est peut-être pas le moins intéressant. Wagner y apparaîtra en personne, souvent sous un aspect assez différent de celui sous lequel nous avons coutume de l'apercevoir. Ainsi ne manquera-t-il plus rien désormais pour compléter la connaissance d'un héros de l'art qui a joué dans son siècle un rôle si éminent et si illustre.

Après la mort de Wagner, sa cause fut promptement et complètement gagnée en France, au moins dans les milieux d'art. Pendant quelques années encore, cependant, des résistances persistèrent dans la population étrangère à la musique, en raison de son attitude hostile à la France, souvenirs que les aspérités de son caractère rendaient encore plus cuisants. Il y eut des moments où les manifestations antiwagnériennes allèrent jusqu'à descendre dans la rue ; mais les wagnériens surent riposter, et peu à peu le calme s'établit. Il serait curieux de publier aujourd'hui les lettres qui, à l'occasion de l'unique représentation de *Lohengrin* donnée sous la direction de Charles Lamoureux en 1887, puis interdite par crainte de trouble de l'ordre public, furent écrites par d'éminentes personnalités, les unes pour protester contre cette interdiction, d'autres pour refuser de s'y associer. Mais il ne faut pas sortir de notre cadre (1).

Particularité singulière : ce ne furent pas les partisans de la première heure qui se retrouvèrent le plus volontiers réunis pour défendre la cause wagnérienne. Il n'en restait plus guère, il est vrai, de ceux qui, vingt-six ans plus tôt, s'étaient trouvés d'accord pour la défense de *Tannhäuser* ; mais ceux qui étaient encore là, pour la plupart, se déroberent. Nous avons vu Catulle Mendès, l'éphèbe du wagnérisme en 1861, d'abord rester en une correspondance d'une rare intimité avec Wagner, puis soudain, après la guerre, rompre avec lui tous liens personnels, sans d'ailleurs abdiquer en rien son admiration pour l'œuvre de l'artiste. Quand Champfleury, adhérent de la veille lui aussi, fut sollicité de joindre son nom à ceux qui protestèrent contre l'interdiction de *Lohengrin*, il refusa de répondre ; mais plus tard on a retrouvé le brouillon de la lettre par laquelle il avait projeté de prendre part à la discussion ; il y disait : « Les représentations de *Lohengrin* froissaient le patriotisme français. L'on doit être démocratique, c'est-à-dire s'adresser aux masses, émouvoir le peuple comme la bourgeoisie.

(1) A l'occasion de cet événement public, une lettre d'hommage à l'adresse de Lamoureux fut rédigée par un comité présidé par Ed. Schuré et suivie de signatures en grand nombre, comprenant les plus grands noms de la politique, la littérature et les arts, répartis sur des feuillets qui, reliés à la suite de la lettre, forment avec elle un recueil autographe collectif d'une importante signification pour l'histoire du wagnérisme en France. Nous ne savons ce qu'est devenu ce document unique et précieux ; sans nul doute il est conservé dans la famille Lamoureux.

Très partisan des hautes tentatives de Wagner, son défenseur à l'origine, je ne puis, malgré sa valeur intellectuelle, le suivre, lui et ses enthousiastes, dans les représentations exceptionnelles auxquelles ne peut assister le peuple ». Evidemment cet ancien partisan d'idées novatrices avait vieilli. Challemel-Lacour, qui avait fréquenté dans la société réunie par Wagner dans son salon de la rue Newton, et qui était le traducteur de ses écrits littéraires et de ses poèmes, disait, lorsqu'on l'interrogeait sur ses souvenirs : « Le vilain homme ! » L'on connaît du reste l'attitude de Saint-Saëns, qui n'avait certainement rien perdu de son admiration première, mais que d'autres raisons, plutôt personnelles, peut-être professionnelles, ou politiques, écartèrent de lui. Et Nietzsche ! Et tant d'autres que nous pourrions citer si nous voulions sortir de France ou poursuivre ces investigations !

\* \* \*

Cependant, autour de Wagner, et parmi ceux qui étaient restés ou devenus ses fidèles, il s'était formé une sorte de religion, disons mieux : de dévotion, d'idolâtrie. Rien ne résume mieux cet état d'esprit que ces quelques mots écrits par Mme Cosima Wagner à un ami français, pendant un sombre jour d'hiver : « Nous avons ici le gris le plus tenace, mais peu nous importe : notre soleil est tout intérieur, et quand on vit sous les rayons du génie, on oublie le reste (1). » Tel était le ton qui régnait, et il ne fallait pas en prendre un autre si l'on voulait approcher de la Wahnfried.

Cette adoration était légitime, et il était juste qu'elle fût partagée par la jeunesse, qui ne voulait connaître rien autre que l'œuvre. Berlioz disait un jour d'un grand poète de son temps — c'était Alfred de Musset : « Je le détestais. C'est un sentiment qui m'est très désagréable. Je voudrais toujours aimer ceux que j'admire. » Pour échapper à ce sentiment, la meilleure manière est de ne vouloir connaître, de l'un que les vers, de l'autre la musique et les poèmes dramatiques. C'est à quoi s'ingénia longtemps la jeunesse wagnérienne. Elle acclama les œuvres qu'on lui faisait entendre dans les concerts, plus tard dans les théâtres, et, pendant longtemps, elle ne voulut rien savoir de plus ; après quoi, la conviction s'étant faite que cette œuvre de l'artiste dépassait de beaucoup en hauteur et en qualité, ce qui provenait de l'homme, elle ne se refusa plus à savoir ce qu'était celui-ci. Sur plusieurs points, d'ailleurs, l'action éclairait l'œuvre : il y avait donc intérêt à apprendre ce qu'elle était. Aussi bien, il ne manquait pas de panégyristes toujours prêts à louer ce qui a rapport avec le génie et à prendre à tâche de ne le faire connaître que par ses beaux côtés.

Aujourd'hui, nous avons appris à connaître Wagner sous toutes ses faces multiples et quelquefois contradictoires. Lui-même, par ses innombrables écrits, par ses confidences, par ses mémoires, ne nous a rien caché. Ce nouveau recueil de lettres, paru après tant d'autres, et consacré à ce qui fut une des importantes préoccupations de sa vie, ses rapports avec la France, achèvera de le révéler en toute intimité. On y verra la confirmation de ce que l'on savait déjà, quoiqu'avec moins de détails : que Wagner fut d'abord un homme d'une activité incroyable, multiple, et qui ne se lassa pas jusqu'à la dernière minute de sa vie ; qu'à lui seul il fut un monde, et que, centre de ce monde, il eut la prétention de tout subordonner à lui.

Assurément, il a manqué des qualités sociales — disons plutôt : sociables — qui attirent la sympathie. Il était un dévorateur : malheur à qui passait à sa portée ! Il avait raison quand, dans un des lettres qu'on vient de lire, il écrivait : « Tout en moi doit se faire d'une façon extraordinaire. » Rien, dans la vie commune,

(1) Lettre à Alfred Bovet, citée dans son catalogue.



n'était à sa mesure. Il fallut qu'un roi dévoué à sa cause perdît sa popularité pour le servir : une révolte était à la veille d'éclater en Bavière, s'il n'en fût sorti à temps!

Wagner fut un grand artiste : cela n'a plus besoin d'être redit. Mais, plus qu'une nature d'artiste, il avait une nature de conquérant. Or, les conquérants appellent l'admiration, la soumission, la crainte, non l'amour. Napoléon disait : « Moi, je ne suis pas un homme qu'on aime. Je suis une entité historique. M'aimez-vous, vous? » Les flatteurs ne manquaient pas de répondre : « Oui »; mais ils n'étaient pas sincères. Un homme placé sur un plan tellement au-dessus du niveau commun ne peut inspirer un sentiment qui réclame un rapprochement plus intime. Ses moyens de séduction relèvent de l'emprise de l'esprit plutôt que du cœur. Ceux — ou celles — qui ont aimé Wagner se sont abandonnés, se sont sacrifiés à lui, et il n'a jamais eu scrupule à accepter ce sacrifice : il l'aurait plutôt exigé; mais il n'y a jamais eu entre eux le lien affectueux qui fait les unions désintéressées. C'est sans doute parce qu'il a trouvé tant de gens disposés à se donner d'eux-mêmes que sa suprématie s'est si fortement établie et affirmée.

En fait, ces dons, puissance et génie, et le renoncement des autres étaient nécessaires pour former une personnalité complète. Wagner a beaucoup exigé, mais il a donné beaucoup.

En un moment décisif entre tous dans sa vie, à la veille du jour où le roi Louis allait l'appeler auprès de lui et le sauver, il a fait sur lui-même un aveu caractéristique. En proie à la dernière misère, frappant à toutes les portes, tendant la main devant toutes les bourses, il s'était échoué pour quelques jours dans une maison amie; et là, il clamait son désespoir :

« Je suis autrement organisé que les autres hommes, disait-il; j'ai les nerfs plus sensibles; il me faut la beauté, l'éclat, la lumière. Le monde me doit ce dont j'ai besoin!!! Je ne puis vivre d'une misérable place d'organiste comme votre maître Bach. Est-ce donc une exigence inouïe que de demander que le peu de luxe dont j'ai envie vienne à moi? Moi qui prépare de la jouissance à des milliers et des milliers d'êtres!... »

Tout Wagner se résume en ces quelques phrases. On pourrait lui objecter que « notre maître Bach » avec sa misérable place d'organiste a placé haut la dignité de l'art et passé sa vie à édifier une œuvre qui ne le cède à aucune. Beethoven, Mozart, Gluck, Berlioz, Schumann, César Franck, Pergolèse, Haendel ont, eux aussi, souffert, lutté et peiné, et, eux encore, nous ont procuré, chacun à sa manière, des jouissances d'art dont point n'est besoin de mesurer les valeurs ni les hauteurs respectives; ils savaient aussi, tous, ce qu'ils valaient, et n'ont pas exigé plus que ce qu'il leur fut donné d'obtenir; Wagner, entre eux tous, fut le plus heureux. Il a réalisé son œuvre, et il a fondé un empire. Louons-nous-en nous-mêmes puisqu'il disait vrai quand, avec sa fierté native, il concluait lui-même : « Moi qui prépare de la jouissance à des milliers et des milliers d'êtres! »

JULIEN TIERSOT.

## La revue catholique des idées et des faits

la revue belge d'intérêt général la plus vivante,  
la plus actuelle, la plus répandue.

Elle renseigne sur tous les problèmes religieux,  
politiques, sociaux, littéraires, artistiques  
et scientifiques.

## La Semaine

(Suite de la page 2)

Or, le colonel Grasset établit que :

*La vérité est que, dans sa volonté de « déclarer la paix » au monde, la France s'est laissé entraîner dans la voie du désarmement plus loin que toutes les autres grandes nations européennes, plus loin que ne le permettait normalement le souci de sa grandeur et de son indépendance.*

Bornons-nous à deux citations :

*Ce que nous avons sur pied, au total, d'hommes capables de tenir une arme et de défendre le pays contre une attaque brusquée, le voici :*

*D'abord, les 80,000 jeunes soldats ayant plus de six mois de service, avec 25,000 officiers et 47,000 militaires de carrière;*

*En outre, 28,000 gendarmes et 15,000 gardes mobiles...*

*Et aussi, si les circonstances le permettent, les 60,000 hommes de la force mobile coloniale stationnée en France et prête à être transportée dans les territoires d'outre-mer où le besoin d'une action militaire se ferait sentir. Mais qu'il nous soit permis de faire remarquer que si nous devions être attaqués brusquement, la puissance qui méditerait cette agression aurait sans doute pris soin, au préalable, de fomenter des désordres dans nos colonies, pour y rendre indispensable l'intervention de cette force mobile, de sorte que cet effectif de 60,000 hommes serait fortement diminué.*

*Vaille que vaille, tout cela donne à la France un effectif combattant maximum de 225,000 hommes, immédiatement disponible.*

Et l'Allemagne :

*En Allemagne, il en va tout autrement que chez nous. Un ardent esprit de patriotisme a groupé toute la nation derrière l'Autrichien Hitler et lui fait accepter volontairement les obligations militaires les plus écrasantes qui aient jamais été imposées à un peuple civilisé.*

*La période héroïque d'après-guerre, qui, avec son extraordinaire floraison d'associations patriotiques, rappelait les grands jours de 1813, est terminée. Tous les enthousiasmes, toutes les bonnes volontés, Hitler les a centralisés, renforcés, canalisés... Il a déchiré le traité de Versailles et il bâtit.*

*L'armée de 100,000 hommes qui, aux termes de ce traité, devait servir douze ans, a vu grossir ses effectifs, d'abord prudemment, puis, comme les anciens alliés ne réagissaient pas, cyniquement et au grand jour. En avril 1934 avait lieu une incorporation officielle d'environ 80,000 « volontaires » de dix-huit mois. En octobre, une incorporation d'environ 60,000 « volontaires » d'un an.*

*Le but annoncé est de porter l'effectif de la Reichsheer (armée active) de 100,000 à 300,000 hommes. En réalité, il s'agirait de 400,000 hommes environ, si l'on tient compte des militaires de carrière.*

*Ce sont, avec les 400,000 hommes de la Reichsheer, 100,000 hommes, au moins, de police encasernée (Landespolizei), armée comme la Reichsheer et instruite comme elle; 80,000 hommes, au moins, de formations hitlériennes, encasernées aussi, armées et instruites militairement (Feldjägerkorps et S. S. A.)*

*C'est une masse d'environ 600,000 hommes, remarquablement instruits et entraînés, et dont plus de 300,000 sont de vieux soldats, à laquelle nous ne pouvons opposer que nos 255,000 soldats d'un an et gendarmes.*

*D'autre part, en Allemagne la préparation physique, patriotique et prémilitaire des enfants et des jeunes gens est l'objet de soins constants et attentifs.*

*A l'école, sous la direction d'instituteurs ardemment nationalistes et pénétrés de l'importance de leur mission, l'esprit des enfants est orienté vers le culte de la patrie et on lui inculque la croyance dans*



*la supériorité de la race allemande et de la nation allemande sur toutes les autres races et sur toutes les autres nations.*

*Et nous aboutissons à cette constatation aussi humiliante que paradoxale : CE N'EST PLUS L'ALLEMAGNE VAINCUE QUI EST FONDÉE A RÉCLAMER L'ÉGALITÉ AVEC LA FRANCE, C'EST LA FRANCE VICTORIEUSE QUI A BESOIN DE HAUSSER SON SYSTÈME MILITAIRE AU NIVEAU DE CELUI DE L'ALLEMAGNE.*

\* \* \*

L'Angleterre ayant enfin pris une conscience nette du danger prussien, se rapproche de la France. Accords de Londres destinés à en imposer à l'Allemagne. Berlin vient de répondre, et sur quel ton ! Ah ! notre auteur de tout à l'heure, et les anciens combattants français dont il parle, les esprits « plus réalistes » opposés aux « nationalistes étroits », sont servis. Même M. Paul Struye, qui chausse pourtant, pour examiner les actes allemands et pour lire la prose allemande, des bésicles qui colorent en rose tendre, est déçu. « On eût pu s'attendre — écrit-il — en réponse au geste conciliant de MM. Flandin et Laval, sir John Simon et MacDonal, à un langage moins froid, moins figé et moins réticent ! » Comment-donc !... Toutefois, une fois de plus — et tant que les avions prussiens ne vombriront pas dans le ciel Bruxellois, que les bottes allemandes ne sonneront pas sur nos pavés, M. Struye écrira cela, — « la réponse allemande n'est pas de nature à décourager les larges espoirs qu'ont fait naître les entretiens de Rome et de Londres »... Quelle foi et quelle santé !...

\* \* \*

Ce qui se dégage de la réponse allemande, d'un document où « on n'ouït que le silence, on ne voit que l'ombre », c'est que Berlin n'a qu'un but : réarmer, être fort, tergiverser, se payer de mots, calmer la peur anglaise quant à une attaque aérienne, ne pas s'engager ni en matière de frontières, ni en matière de limitation des armements, bref, *parler pacifiquement et agir belliqueusement*. D'un retour à Genève, pas un mot...

A ceux qui, malgré l'expérience obvie de ces quinze dernières années, persistent à demander à Berlin, avec notre bon auteur de tantôt : « Nous ne demandons qu'à croire à vos intentions pacifiques mais vous devez nous donner des preuves plus tangibles que de simples paroles », la note allemande apporte une réponse de plus à ajouter au dossier du réarmement matériel et moral de l'Allemagne. Cette note donne raison aux « nationalistes étroits » (?) dénoncés par notre auteur. Oui, « les Allemands sont des menteurs » ; car ils mentent en affirmant tranquillement que « le péril de la course aux armements est né du refus des États puissamment armés de procéder aux désarmements prévus par les traités ». Un comble vraiment, et l'on comprend mal que Londres et Paris n'aient pas protesté tout de suite et avec l'indignation la plus vive.

*Ce qui ressort aussi clairement de la réponse allemande, — écrit M. Wladimir d'Ormesson — c'est que le dynamisme hitlérien, ce fameux mouvement de hardiesse, de renouvellement, d'audace générale, pacifique et créatrice dont on nous avait tant rebattu les oreilles et qui devait régénérer l'Europe, n'était bel et bien qu'un trompe-l'œil. car, aujourd'hui, l'équivoque est crevée. N'en déplaise à la jeunesse hitlérienne, la note allemande a été rédigée de vieux, de très vieux fonctionnaires, avec toutes les ressources de la cuisine diplomatique la plus vétuste, la plus indigeste. Ah non ! qu'on ne nous parle plus du messianisme du III<sup>e</sup> Reich ! La France et l'Angleterre ont tendu la main au Führer. Mais c'est M. von Holstein, de gracieuse mémoire, qui a répondu.*

« Rassurez-nous donc par quelques actes qui ne puissent avoir d'autre sens qu'une volonté de paix ! » Pauvres idéalistes qui s'obstinent à ne pas regarder autour d'eux ce qui est, pour contempler, dans les nuages, ce qui *pourrait être*, ce qu'ils désirent et ce qu'ils souhaitent.

Laissons là un jeu diplomatique qui n'a d'ailleurs cessé de se jouer. Rappelons toutefois que ce jeu vaudra ce que vaudra la force qui l'appuie. La France va devoir recourir au service de deux ans. L'Angleterre s'apprête à renforcer son aviation. Les deux pays vont s'entendre pour conjurer un péril aérien qui se précise chaque jour.

Ce qui serait souhaitable, mais ce qui malheureusement est peu probable parce qu'un dynamisme défensif est difficile à créer et à nourrir, c'est qu'en France et en Angleterre un patriotisme plus conscient animât la jeunesse. Il faudrait que dans ces pays, en France surtout — comme en Allemagne et en Italie — la jeunesse fût plus vibrante, plus nationale, plus résolue à se préparer à la tâche suprême : la défense de l'Occident contre la barbarie prussienne menaçante.

\* \* \*

Pour bien marquer le chemin parcouru et pour souligner où nous ont conduit les concessions à perpétuité et les innombrables capitulations dont est jonchée la route suivie depuis la Victoire, épinglons cette phrase de la note allemande : « Le gouvernement allemand est prêt, en principe, à engager ses forces aériennes »... Ses forces aériennes ! En 1919, les vainqueurs avaient défendu au vaincu d'en posséder. En 1935, le dit vaincu parle tranquillement de ses forces aériennes à ceux-là même qui sont toujours sensés lui défendre d'en avoir...

M. Paul Crokaert vient d'écrire dans le *Soir* :

*L'Angleterre s'est évadée des difficultés pressantes avec quoi les pays du soi-disant bloc-or sont aux prises. Elle s'en est évadée le 21 septembre 1931, qui fut pour elle le début d'un New Deal. Ce Nouveau Jeu était un saut hardi dans l'inconnu. Il lui a réussi. Ce jour-là, l'Angleterre se dit qu'il lui fallait avoir la monnaie de son économie, et non plus l'économie de sa monnaie.*

Et voilà comment on écrit l'histoire ! Voilà comment se crée la légende ! Or donc, en septembre 1931, la dite Angleterre fit l'impossible pour éviter ce qu'elle considérait comme une catastrophe nationale : la chute de la livre. Loin de penser à un jeu nouveau, loin de se dire qu'il lui fallait la monnaie de son économie — formule qui n'a d'ailleurs aucun sens — l'Angleterre s'imposa des sacrifices inouïs pour sauver sa monnaie. Elle fut vaincue. Si tout ce qu'elle craignit ne se réalisa pas, ce fut bien malgré elle. Les prix mondiaux baissèrent. En ce moment l'index-or à Londres est à 75. — (comparé à 100, index de septembre 1931) et l'index-sterling est à 125.

Mais l'Angleterre a subi, du fait de la chute de sa monnaie, un préjudice énorme comme créancière du monde entier et comme banquier de l'univers.

\* \* \*

Et M. Crokaert de conclure :

*Nous, Belges, comme eux, les Anglais, nous attendons nos céréales et nos matières premières du monde, et, pour les payer, nous devons exporter des produits ouvrés, ou périr : We must sell or starve. La mer nous est indispensable, comme à eux. Nous sommes, nous aussi, un peuple atlantique — atlantique plus encore que continental. Quelle leçon à tirer de tout ceci !*



On se demande laquelle, car enfin, cette dévaluation, nous l'avons faite en 26, et on attend toujours que M. Crokaert démontre aux Belges les avantages d'une dévaluation nouvelle... Pauvre peuple atlantique, que de sornettes te content d'aucuns!

\* \* \*

M. Cyrille van Overbergh, sénateur catholique comme M. Crokaert, ministre d'État, et spécialiste en matière économique — ce qui le distingue de son collègue — a joué à celui-ci le bon tour d'imprimer dans le *Soir*, vingt-quatre heures après les contre-vérités et les élucubrations que nous venons de citer, à la même place, ces lignes qui sont le contrepied même des thèses crokaertiennes :

*Est-il exact, comme on n'a cessé de le prophétiser, que les pays du bloc de l'or ont vu leur commerce extérieur fléchir plus que celui des pays à monnaie instable, et spécialement des deux grandes nations anglo-saxonnes : les Etats-Unis et l'Angleterre?*

*D'après les théoriciens de la dévaluation, un tel résultat était inévitable. Les Etats-Unis et l'Angleterre, disent-ils, ont déprécié leur monnaie de 40 %; ils ont donc sur leurs concurrents à monnaie stable, sur le marché international, un avantage de 40 %; même s'ils ne présentent leurs produits qu'avec une baisse de 30 %, ils doivent battre leurs adversaires à tout coup. D'où doivent résulter une diminution proportionnelle dans les exportations des nations à monnaie stable et une augmentation proportionnelle des nations à monnaie dépréciée.*

*Or, les faits ne correspondent pas à ces prédictions.*

Et M. van Overbergh le montre. Il conclut :

*En somme, le bloc de l'or tient ferme. Plus que jamais, il constitue l'unique centre de ralliement des peuples qui aspirent à la stabilisation monétaire — une des conditions capitales de la reprise des affaires internationales. Après avoir résisté mieux que les plus grands pays à monnaie instable à la dépression du commerce international, il examine les moyens d'accroître des échanges réciproques entre ses membres. Puisse-t-il aboutir! Puisse surtout la France, l'épine dorsale de l'organisme du bloc-or, prendre les initiatives qui conviennent et ne pas se cantonner à perpétuité dans ses 2,200 contingents!*

♦♦♦ CARRELAGES ♦♦♦

**J. Swartenbroeckx**

6, Avenue de la Porte de Hal

Téléphone  
B 749.28

BRUXELLES

Téléphone  
B 749.28

♦♦♦ REVÊTEMENTS ♦♦♦

“ PATRIA ”

Société anonyme

23, rue du Marais, Bruxelles

Téléphones :  
17.34.00 et 17.51.21

Bureaux :  
de 9 h. à 12 h. et de 14 h. à 18 h.

1.

**THÉÂTRE PATRIA**

740 places assises

Scène spacieuse avec grand choix de décors nouveaux.  
Fosse pour orchestre.

2.

**Salle des CONFÉRENCES**

225 fauteuils

Estrade et installation pour projections lumineuses.

3.

**Vaste HALL avec buffet**

400 mètres carrés.

Pour banquets, soirées dansantes, fancy-fairs.  
Installation unique d'amplification pour disques de phonographe.  
(Pick-up).

4.

**Locaux spacieux et confortables**

Pour assemblées, réunions, sociétés, fêtes de famille, etc.

La Régie autonome de Patria se charge du service de location des places, impression des cartes et programmes, affiches, etc., ainsi que de la décoration et de l'ornementation florale. Publicité.



Brasserie LÉOPOLD, 55, rue Vautier  
BRUXELLES

Téléph: 11 92 70

Ses Bières sont fines et tonifiantes  
En fûts et en bouteilles



# Société Générale de Belgique

Société Anonyme établie à Bruxelles par arrêté royal du 28 août 1822,

Montagne du Parc, 3

Rue Royale, 38

Rue Ravenstein

Adr. télégr. « Générale » Bruxelles.

**BRUXELLES**

Compte chèques postaux n° 261.

<b>CAPITAL</b> . . . . . fr.	<b>1.000.000.000.00</b>
<b>RÉSERVE</b> . . . . . fr.	<b>1.116.933.000.00</b>
<b>FONDS SOCIAL</b> . . . . . fr.	<b>2.116.933.000.00</b>

## CONSEIL DE DIRECTION :

MM. Emile Francqui, Gouverneur;  
 Alexandre Galopin, Vice-Gouverneur;  
 Jules Bagage, Directeur-Trésorier;  
 Gaston Blaise, Directeur;  
 Auguste Callens, Directeur;  
 le baron Carton de Wiart, Directeur;  
 Félicien Cattier, Directeur;  
 Willy de Munck, Directeur;  
 Charles Fabri, Directeur;  
 Edgar Sengier, Directeur;  
 Adolphe Stoclet, Directeur;  
 Firmin Van Brée, Directeur;  
 Edouard de Brabander, Directeur honoraire.

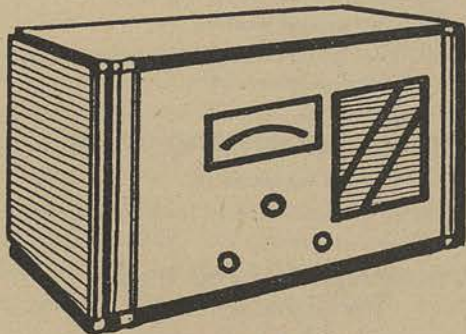
## COLLEGE DES COMMISSAIRES :

MM. Edmond Solvay;  
 Léon Eliat;  
 le baron Adrien de Montpellier de Vedrin;  
 le baron A. d'Huart;  
 le baron de Trannoy;  
 G. Mullie;  
 Paul Hamoir;  
 H. Vermeulen.  
 le comte Patoul.

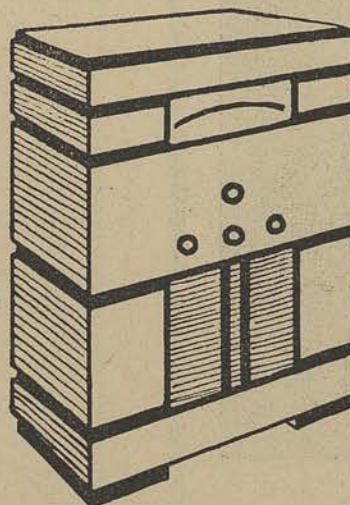
Le Secrétaire,  
 M. Camille Lepêche.

## “SEMDA.” RADIO

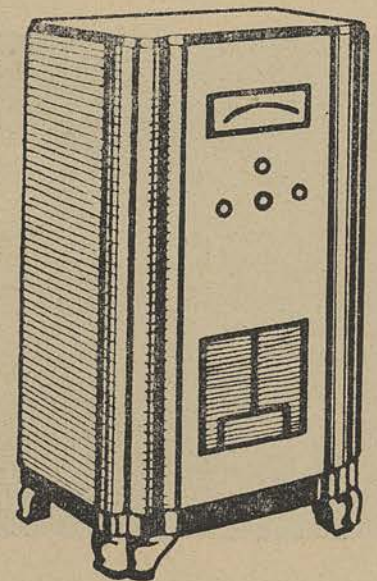
LES 3 CREATIONS POUR 1935



**SOLANGE** 59 x 34 x 25 cm.  
 1875 frs



**LILIANE** 55 x 43 x 25 cm.  
 2750 frs



**MICHELINE** 100 x 60 x 40 cm.  
 3675 frs

### SÉLECTIVITÉ

Deux qualités que l'on a crues longtemps inconciliables. « SEMDA » a réussi ce prodige de les réunir dans le même appareil.

Aussi sélectif que les superhétérodynes les plus poussés, « SEMDA » l'emporte par la pureté, en reproduisant intégralement sans déformation, toutes les nuances.

C'est pourquoi nous osons suggérer de demander à votre fournisseur une démonstration **COMPARATIVE**.

Votre opinion sera celle de tous les connaisseurs : « SEMDA » prime sur toute la ligne.

Si votre électricien ne vend pas de radio « SEMDA », écrivez à la

**Société Industrielle du Son “SEMDA”**

Avenue Gribaumont, 97

Tél. 34.16.26

**BRUXELLES (Cinquantenaire)**

qui vous indiquera le distributeur officiel le plus proche.

### MUSICALITÉ